

Public Hearing

Audience publique

Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

VOLUME 4

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Halifax Convention Centre
1650 Argyle Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 0E6

Tuesday, March 1, 2022

Tenue à:

Centre des congrès d'Halifax
1650, rue Argyle
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3J 0E6

Mardi, le 1 mars 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Me Roger Burrill	Commission Counsel / Conseil de la commission
Me Jennifer Cox	Commission Counsel / Conseillère de la commission
CMD. Darryl MacDonald	RCMP Operational Communication Centre in Prince Edward Island / Centre de communication opérationnel de la GRC à l'Îles-du-Prince-Édouard
Me Matthew McLellan	Counsel / Conseil
Me Joshua Bryson	Counsel / Conseil
Me Tara Miller	Counsel / Conseillère
Me Stephen Topshee	Counsel / Conseil

III
Table of Content / Table des matières

	PAGE
CMD. DARRYL MacDONALD, Assermenté	4
Interrogatoire en chef par Me Jennifer Cox	4
Contre-interrogatoire par Me Matthew McLellan	45
Contre-interrogatoire par Me Joshua Bryson	50
Contre-interrogatoire par Me Tara Miller	52
Contre-interrogatoire par Me Stephen Topshee	55
Introduction de la documentation de base 2 et 3	60
Présentation par Me Roger Burrill	60

IV
Exhibit List / Liste des pièces

No	DESCRIPTION	PAGE
4	Document COMM51462	6
5	Document de Base : Les actions des premiers intervenants à Portapique	61
6	Document de Base : Points de contrôle du périmètre dans et autour de Portapique	99

Halifax, Nouvelle-Écosse

--- L'audience débute le mardi 1^{er} mars 2022 à 9 h 30

GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Bonjour.

Les procédures de la Commission des pertes massives sont maintenant en séance avec le Commissaire en chef MacDonald, la Commissaire Leanne Fitch et la Commissaire Kim Stanton en présidence.

COMMISSAIRE MacDONALD: Bonjour, tout le monde. Bienvenue.

Nous vous joignons de Mi'kma'ki, le territoire autochtone et non cédé des Mi'kmaq, et comme toujours, notre travail aujourd'hui tire son inspiration des souvenirs des personnes qui ont été enlevées ou qui ont été blessés ou leurs familles, et toutes les personnes qui ont été touchées par les pertes massives d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

Hier, notre avocat, Roger Burrill, a présenté ce que la Commission sait jusqu'à date au niveau de ce qui s'est passé à Portapique les 18 et 19 avril 2020. Aujourd'hui, nous allons commencer en... il y aura un témoin qui va expliquer le système du 9-1-1, cela va donner un contexte important pour l'enquête, un contexte important surtout pour cet après-midi, lorsque monsieur... Me Burrill va revenir pour nous partager deux autres documents de base. L'un, c'est sur les interventions des premiers intervenants à Portapique, c'est là où le système du 9-1-1 est impliqué, et un autre sur les points de contrôle du périmètre à Portapique.

Tout comme hier, ces (inintelligible) que nous allons entendre aujourd'hui, ça va être dur, mais notre enquête signifie qu'on doit continuer de partager et de discuter des événements difficiles et troublants.

Pour ceux d'entre vous qui se joignent à nous en présentiel, y'a des membres du personnel et des soutiens au bien-être qui sont disponibles, en plus une liste complète des soutiens en matière de bien-être provincial ou au niveau national sont disponibles sur notre site web. Veuillez demander de l'aide si vous en avez besoin. Les procédures sont enregistrées, les infos sont dispo sur notre site web, alors vous pouvez

1 prendre du recul quand vous avez besoin et vous pouvez voir les procédures au rythme
2 qui vous convient.

3 Nous connaissons les faits que Me Burrill nous a présentés hier, ça
4 soulève davantage de questions, nous le savons bien, mais soyons clairs, c'est ça la
5 raison d'être de notre enquête, d'aborder, d'identifier ces questions-là et de les aborder.
6 Certaines seront peut-être abordées cet après-midi, mais nous vous encourageons de
7 garder ces esprits... ces questions-là à l'esprit. Continuez d'être engagés quand nous
8 continuons de vous présenter les procédures qui ont été conçues savamment.
9 Certaines des questions que vous avez seront répondues comme nous présentons
10 davantage de documents de base. Certains seront partagés au cours des prochaines
11 semaines et chacun de ces documents-là se bâtit sur les autres, ça crée un aperçu
12 complet de ce qui se passe.

13 Alors, voilà la liste de 30 documents de base qu'on s'attend de
14 vous présenter. Vous pouvez voir ça sur le site web de la Commission. Vous pouvez
15 également y retrouver des documents que nous partageons sur le site web.

16 Également, par l'entremise des documents de base, on s'attend
17 qu'il y aura encore des écarts au niveau des faits et des points de différence. Nous
18 accueillons et nous considérons les soumissions des participants au sujet de ces
19 écarts-là en matière... de nature matérielle ou les points d'écart régulièrement, et ça, ça
20 va commencer demain. Comme partie de leurs soumissions, les participants pourront
21 faire... émettre des recommandations sur qui ils peuvent faire comparaitre comme
22 témoins et les questions posées aux témoins, et là où c'est... il y a lieu, les avocats des
23 participants pourront poser des questions aussi.

24 Par l'entremise de ce processus itératif et soigneux, on espère
25 pouvoir répondre aux questions sur le plan de ce qui s'est produit, et là la trame des
26 faits partagés nous permettra de passer à la prochaine phase des procédures au
27 printemps, et là, nous serons ciblés sur les questions de pourquoi et comment les
28 pertes massives se sont produites. On va partager des rapports commandés sur

1 plusieurs sujets et élargir le genre de procédures pour des discussions de panels, en
2 panel avec des experts. Certaines des questions que vous avez aujourd'hui seront
3 répondues pendant cette phase-là de notre travail, et bien sûr, plus tard pendant
4 l'année, on va bâtir sur tout ce que nous avons appris, sur le plan de ce que nous avons
5 appris, et pourquoi? Pour façonner nos constats et nos recommandations.

6 À ce stade-là, on va continuer d'accueillir les soumissions des
7 participants et demander des suggestions de la part du public pour le genre de
8 recommandations que vous voudriez voir.

9 Alors, pour répéter, nous vous encourageons de garder vos
10 questions à l'esprit, restez engagés, on vous encourage de vous apprêter à partager
11 vos points de vue. En tant qu'enquête publique, on va prendre le temps et le soin qu'il
12 faut pour explorer non pas seulement ce qui s'est passé, mais les causes, le contexte et
13 les circonstances. Si je peux utiliser pour... comme métaphore, cela... c'est comme
14 quand on construit un bâtiment, c'est ça qu'on... le fondement, c'est ce qui s'est produit
15 et on va bâtir là-dessus pour établir ce qui s'est produit et arriver finalement à des
16 recommandations significatives qui vont mieux assurer notre sécurité à l'avenir. On
17 pense que, grâce à ce processus rigoureux, délibératif, qu'on va arriver à la meilleure
18 compréhension de ce qui s'est produit et pourquoi et les meilleures recommandations
19 pour assurer la sécurité de nos collectivités.

20 Cela étant dit, je cède la parole à l'avocat, Me Cox, qui va partager
21 une présentation sur le système de la prise d'appels 9-1-1 et de la répartition d'appels.

22 Merci à Me Cox et merci à vous tous de votre engagement et de
23 votre intérêt continu au niveau de la Commission.

24 **Me JENNIFER COX:** Bonjour les commissaires, les participants et
25 le public.

26 Maitre... M. Darryl MacDonald va nous rejoindre comme témoin.
27 On s'attend... on attend juste qu'il se présente.

28 Monsieur MacDonald attend un siège. En fait, on va l'assermenter

1 en partant, commencer par l'assermentation.

2 **--- CMD. DARRYL MacDONALD, Assermenté**

3 **GRÉFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Monsieur MacDonald,
4 est-ce que vous (inintelligible)... et veuillez donner votre nom pour le dossier et veuillez
5 bien épeler votre nom de famille.

6 **CMD. DARRYL MacDONALD**: Je m'appelle Darryl MacDonald et
7 mon nom de famille, c'est M-A-C-petit- D-O-N-A-L-D.

8 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me JENNIFER COX :**

9 **Me JENNIFER COX**: Alors, Monsieur MacDonald, maintenant si
10 vous pouvez dire aux commissaires et le public c'est quoi votre poste actuel.

11 **CMD. DARRYL MacDONALD**: Je suis actuellement le
12 commandant de la GRC de STO à l'Île-du-Prince-Édouard, c'est la Division « L ».

13 **Me JENNIFER COX**: D'accord. Et, Monsieur MacDonald, ça fait
14 combien longtemps que vous travaillez pour la GRC?

15 **CMD. DARRYL MacDONALD**: Vingt-six (26) ans.

16 **Me JENNIFER COX**: Et quand est-ce que vous avez commencé de
17 travailler dans le 9-1-1 et la répartition?

18 **CMD. DARRYL MacDONALD**: J'ai commencé ma carrière en
19 1995, en décembre, je travaillais à Truro. J'étais à un des quatre centres d'opérations
20 pour la province de Nouvelle-Écosse pour la GRC. J'ai commencé ma formation
21 comme preneur d'appels et répartiteur à ce moment-là. J'ai commencé à faire de la
22 répartition d'appels 9-1-1 quand le système a été lancé, avril 96.

23 **Me JENNIFER COX**: En plus de votre travail comme preneur
24 d'appels et de répartiteur du 9-1-1, avez-vous occupé d'autres postes?

25 **CMD. DARRYL MacDONALD**: Oui, j'ai travaillé comme
26 superviseur dans le Centre des répartitions amalgamé de la GRC à Truro de 2007
27 jusqu'à ce que j'ai pris un poste à la Division « L » comme commandant. J'ai également
28 travaillé... j'ai développé la formation de base pour les preneurs d'appels et les

1 répartiteurs de la GRC ainsi que les entraîneurs sur le terrain qui font le terrain... qui
2 font la formation pour les nouveaux preneurs d'appels dans les centres. Et quel genre
3 de formation pourrait donner un sens de la formation que vous offrez?

4 **CMD. DARRYL MACDONALD:** La formation commence par
5 l'entremise d'un processus de sélection pour les opérateurs. Le processus pour
6 postuler, ça prend environ une année pour passer par le système des programmes
7 médicaux, on dépiste au niveau de leur capacité à faire du multitâche, d'écouter,
8 d'écrire des données, leur capacité de la saisie de texte et le dépistage psychologique
9 et médical pour s'assurer qu'ils sont aptes pour l'emploi. Et la formation commence
10 avec un cours de sept semaines qui emploie des formateurs formés par la GRC et
11 suite, après qu'ils ont complété les tests et les formations par les scénarios, on les met
12 dans un environnement direct avec un entraîneur sur le terrain. Et le restant de la
13 formation, ça prend environ un an avec l'entraîneur sur le terrain. Ils sont en
14 supervision, tous prêts branchés pendant une période obligatoire et là, il y a une
15 supervision à proximité pour une période obligatoire.

16 **Me JENNIFER COX :** La formation dont vous faites référence,
17 celle qui est fournies par les membres sur le terrain, est-ce que vous êtes impliqué dans
18 cette formation?

19 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Moi-même, je m'en occupe pour la
20 région. J'étais le formateur pour former les formateurs, alors je leur fournis une
21 formation sur comment présenter le contenu du cours, comment offrir la formation et
22 comment prendre note du progrès des gens qui reçoivent la formation. Ça inclut si la
23 personne qui reçoit la formation est apte à continuer dans sa formation et je fournis ça
24 pour la région et je le fais au niveau national aussi.

25 **Me JENNIFER COX :** Madame la registraire, est-ce qu'on peut
26 voir le document comme 51462? Monsieur MacDonald, vous pouvez voir l'écran
27 devant vous?

28 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui.

1 **Me JENNIFER COX :** Est-ce que vous reconnaissez ce
2 document-là?

3 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui, absolument.

4 **Me JENNIFER COX :** Commissaire, je demande à ce que ce
5 soit écrit comme la pièce 4.

6 **Mme la REGISTRAIRE DALENE SUTHERLAND :** Oui, Maître
7 Cox, c'est la pièce 4.

8 **--- PIÈCE No. 4 :**

9 Document COMM51462

10 **Me JENNIFER COX :** Alors Monsieur MacDonald, si vous
11 regardez à gauche de l'écran, il y a plusieurs boîtes rouges. Alors, je me demande si
12 vous pouvez indiquer ce que ça représente dans le diagramme?

13 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui. Les boîtes rouges
14 représentent le genre de téléphone que l'on reçoit dans le système 9-1-1, surtout des
15 téléphones cellulaires en ce moment. Au début de ma carrière, c'était souvent des
16 lignes fixes, plus souvent des lignes fixes mais maintenant, c'est 85 % téléphones
17 cellulaires qui font... qui appellent au 9-1-1. Il y a également le VOIP aussi, c'est une
18 technologie nouvelle, plus récente que les gens qui utilisent un ordinateur dans une
19 appli peuvent faire des appels téléphoniques de cette façon.

20 La quatrième option, c'est la ligne fixe – c'est environ 15 % en ce
21 moment des appels que nous recevons dans le système 9-1-1.

22 Et la dernière boîte, c'est les télématiques – c'est tout autre genre
23 de télécommunications qui peut générer un appel 9-1-1. Par exemple, un TTY pour
24 ceux qui souffre de problèmes d'audition.

25 **Me JENNIFER COX :** Et toutes les boîtes rouges pointent vers
26 la boîte orange. Je me demande si vous pourriez indiquer ce que ça signifie?

27 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui, c'est une version simplifiée,
28 une description simplifiée de là où on reçoit l'appel. Quand vous composez le 9-1-1, ça

1 va à l'équipement de réception du 9-1-1 pour la côte est – actuellement, ça se trouve à
2 Fredericton avec un système secondaire à Moncton. Alors, le système de
3 télécommunication envoie vers cela et là, ça obtient les données pour l'appel 9-1-1.

4 **Me JENNIFER COX :** Et en dessous du 9-1-1, ça dit des
5 données MSAG. Est-ce que vous pourriez expliquer ça?

6 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui. MSAG, c'est le guide des
7 adresses de rues maître, des données fournies avec la collaboration des provinces et
8 des compagnies, entreprises de télécommunication au niveau des adresses civiques.
9 Dans la région, la Nouvelle-Écosse a un système très robuste au niveau de sa base de
10 données, alors le téléphoniste 9-1-1, ça fait une recherche dans la base de données
11 pour obtenir les renseignements dont on a besoin pour diriger l'appel là où ça doit aller
12 ainsi que les données pour l'emplacement de l'appelant. Tout à fait à droite à l'écran, on
13 voit, c'est PSAP avec ANI/ALI. Une fois que ça tombe dans la base de données, ça
14 soulève le numéro de téléphone. Le ANI/ALI, c'est l'indicateur automatique de
15 l'emplacement. Cette donnée-là, ces données-là sont incluses et ça redirige l'appel
16 téléphonique à la ressource qui est plus près de la géolocalisation de l'appelant et c'est
17 dirigé vers le PSAP qui doit lui répondre. Et ça fait cela pour tous les systèmes dans la
18 région des Maritimes et dans ce cas-ci, ça va diriger vers le système PSAP de
19 Nouvelle-Écosse.

20 **Me JENNIFER COX :** On va aller au système PSAP dans un
21 instant, mais pour terminer avec cette représentation à l'écran, il faut que vous receviez
22 les appels. C'est juste de dire que tout est automatisé?

23 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui – dès que vous composez le
24 9-1-1, le système prend le dessus et jusqu'à ce point-là, c'est tout automatisé.

25 **Me JENNIFER COX :** Alors, l'écran 2, s'il vous plaît?

26 Alors, pour reprendre, le côté gauche, c'est le 9-1-1 et les données
27 MSAG. Je me demande si vous pourriez nous expliquer quand ça passe de
28 l'interrupteur 9-1-1 à PSAP?

1 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Donc, le commutateur sait que
2 l'appel est dirigé vers la Nouvelle-Écosse et l'appel sera donc acheminé vers le PSAP
3 le plus près de l'administration où ça a été déterminé. Donc, ce que ce soit la tour ou la
4 ligne fixe, on va essayer de diriger, acheminer l'appel vers cette personne.

5 **Me JENNIFER COX :** On n'a pas expliqué ce que ça veut dire,
6 le mot PSAP.

7 **CMD. DARRYL MACDONALD:** C'est un point de réponse...
8 PSAP, c'est un point de réponse pour la sécurité publique. C'est le terme utilisé
9 internationalement pour les appels, la réception et le traitement des appels 9-1-1. Il y a
10 un autre terme qui s'appelle un SSAP, qui est en aval pour les agences qui ne
11 répondent pas. Il y a un changement qui s'effectue en Amérique du Nord; le terme
12 PSAP s'applique aux deux types de centres maintenant.

13 **Me JENNIFER COX :** Donc en Nouvelle-Écosse, combien de
14 PSAP, de points de service y a-t-il? Il y en a quatre. On voit ici à l'écran trois boîtes
15 bleues et une boîte, une case verte. Alors, c'est quoi?

16 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Les cases bleues, ce sont des
17 centres de répartition orientés sur la police, engagés par la police, par la province, pour
18 être le point de réponse primaire pour le 9-1-1. Et la case verte, c'est les
19 communications vers les... c'est le site pilote pour le système du 9-1-1 de la Nouvelle-
20 Écosse avant 96.

21 **Me JENNIFER COX :** Donc, on voit des acronymes, des sigles
22 dans les boîtes. Dites-nous ce que c'est que CBRM?

23 **CMD. DARRYL MACDONALD:** C'est la municipalité régionale du
24 Cap Breton. Donc, c'est l'un des points de réponse de services publics de la Nouvelle-
25 Écosse. Et ensuite, ce sont des services d'urgence intégrés de la municipalité régionale
26 d'Halifax – c'est donc les pompiers et la police pour la grande région d'Halifax.

27 **Me JENNIFER COX :** Et ça, c'est l'un des services?

28 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui. Ensuite, c'est la STO de la

1 GRC, située à Darthmouth.

2 **Me JENNIFER COX :** Mais c'était à Truro avant.

3 **CMD. DARRYL MACDONALD:** C'est ça.

4 **Me JENNIFER COX :** Et qu'est-ce c'est que les Valley
5 Communications?

6 **CMD. DARRYL MACDONALD:** C'est situé dans la zone de
7 Kentville, c'est encore un autre point de service, de réponse, point de réponse de
8 services publics.

9 **Me JENNIFER COX :** Donc, il y en a quatre en Nouvelle-
10 Écosse et pour parler des sites, des endroits de chacun. Donc, expliquez-nous : quand
11 l'appel arrive, de quelle façon est-il acheminé à un point de réponse.

12 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Dépendamment de l'origine
13 géographique de l'appel, l'appel sera acheminé au point de service qui a la
14 responsabilité. Par exemple, si l'appel a son origine dans la grande municipalité
15 d'Halifax, l'appel serait acheminé au point de service d'Halifax.

16 **Me JENNIFER COX :** On n'a pas parlé des deux acronymes
17 ANI et ALI. ANI, c'est quoi?

18 **CMD. DARRYL MACDONALD:** ANI, c'est le numéro de
19 téléphone de l'appelant quand vous composez le 9-1-1. Donc ANI, c'est l'indicateur du
20 numéro automatique.

21 **Me JENNIFER COX :** Et ALI?

22 **CMD. DARRYL MACDONALD:** C'est l'endroit où vous êtes situé,
23 dépendamment du type d'appel, ces quatre types d'appels, le système va essayer de
24 déterminer votre localisation. Avec une ligne fixe, on trouverait votre adresse civique, ce
25 serait... et cette information serait donnée au preneur d'appel.

26 **Me JENNIFER COX :** Pour un téléphone cellulaire, ça marche
27 comment?

28 **CMD. DARRYL MACDONALD:** D'abord, vous allez savoir quelle

1 tour vous avez atteint et chaque tour a une adresse civique. Le nom de la tour serait
2 livré au système et donc, vous avez un système de phase 2 qui va essayer de faire une
3 géolocalisation de votre téléphone par GPS et ça aussi, cette information serait
4 acheminée au preneur d'appel.

5 **Me JENNIFER COX :** Et on a parlé aussi à l'écran
6 précédent... bon, on voit aussi une autre case en dessous de 9-1-1 Switch qui dit
7 MSAG Data. Vous avez dit que ça représente quoi?

8 **CMD. DARRYL MACDONALD:** C'est le guide maître des
9 adresses.

10 **Me JENNIFER COX :** Et c'est qui qui établit ce guide?

11 **CMD. DARRYL MACDONALD:** En Nouvelle-Écosse, c'est des
12 mesures d'urgence, le ministère des Mesures d'urgence qui gère le système du 9-1-1.
13 Et vous avez aussi les municipalités et les autorités en matière de géomatique. Donc,
14 c'est une carte des adresses civiques de tous les endroits, toutes les localisations de la
15 Nouvelle-Écosse.

16 **Me JENNIFER COX :** Ces données sont mises à jour en
17 temps réel?

18 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui, c'est ça, au fur et à mesure
19 que les changements soient fournis. Selon mes expériences personnelles, ça a été mis
20 à jour, je pense que c'était hebdomadaire ou mensuellement, dépendamment de la
21 fréquence des changements.

22 **Me JENNIFER COX :** Et vous avez parlé aussi des points, des
23 centres téléphoniques secondaires. Est-ce qu'on pourrait en parler aussi?

24 **CMD. DARRYL MACDONALD:** On va en parler.

25 **Me JENNIFER COX :** Pour les centres téléphoniques de
26 sécurité publique, les quatre que l'on voit à l'écran, quel genre d'appels ils reçoivent par
27 les appels 9-1-1?

28 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Alors, toutes ces boîtes bleues

1 représentent les centres de répartition de la police, donc ils vont faire de la répartition
2 pour les différentes juridictions de police. La municipalité va répartir à la Police
3 régionale de Cap Breton et plusieurs pompiers et le suivant, le deuxième fait la
4 répartition pour le comté d'Halifax, le Service de police d'Halifax, six services de
5 pompiers dans cette région. Et aussi, la STO-GRC fait la répartition pour toute la GRC
6 en dehors du comté d'Halifax et c'est aussi responsable des communications entre les
7 Maritimes et dans les régions du Golfe. La conservation, aussi, fédérale pour la
8 Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Valley Communications, à part les appels 9-
9 1-1, est un centre d'appels pour plusieurs entreprises – plusieurs pompiers, services
10 d'incendie de la province aussi, le remorquage et les intervenants secondaires, dans les
11 situations d'urgence.

12 **Me JENNIFER COX :** Alors, est-ce que ces centres
13 téléphoniques sont interreliés?

14 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui, par le biais du système 9-1-
15 1.

16 **Me JENNIFER COX :** Donc, est-ce qu'ils peuvent se
17 communiquer?

18 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Ils peuvent passer par ce
19 système-là et aussi par un système de radiocommunication, par le téléphone. Et aussi,
20 le système 9-1-1, si un centre téléphonique est occupé, il y a un système qui... ou le
21 système permet de délester l'appel vers un autre centre téléphonique, le cas échéant.
22 Donc, si tous les preneurs d'appels sont occupés dans un centre, ensuite, l'appel sera
23 délesté vers un autre centre.

24 **Me JENNIFER COX :** Donc, vous avez soulevé un bon point.
25 Quand les centres téléphoniques sont établis, comment est-ce qu'on décide de la
26 dotation de personnel de ces centres?

27 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Ça, ça change – ça a changé
28 d'une année à l'autre, mais ça dépend de la charge de travail. Ça dépend toujours de la

1 charge de travail qui est gérée par chaque centre pour les appels et toutes les autres
2 activités de chaque centre. Et la province a aussi une entente avec les centres
3 téléphoniques en ce qui concerne le rendement; on exige que 90 % des appels soient
4 répondus en dedans de 10 secondes.

5 **Me JENNIFER COX :** Quels sont les indicateurs ou les
6 paramètres de charge de travail?

7 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Bon, ça, c'est le volume d'appels
8 et le système pour la gestion des téléphones – que ce soit la GRC, la police, le 9-1-1,
9 tous ces systèmes vont produire des données qui sera généralement surveillé
10 mensuellement et les données vont indiquer le niveau de rendement en ce qui
11 concerne la durée d'attente avant de recevoir une réponse.

12 **Me JENNIFER COX :** Est-ce que la population de la région y
13 est aussi pour quelque chose?

14 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui... oui, il faut en tenir compte.
15 On doit mesurer les dossiers policiers, les appels aux pompiers et d'autres mesures
16 pour s'assurer que les effectifs soient suffisants.

17 **Me JENNIFER COX :** Et donc, vous avez aussi un nombre de
18 stations, de postes de travail limité?

19 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Ça aussi, nous allons... nous
20 devons toujours nous assurer d'avoir les effectifs suffisants et des postes de travail
21 suffisants afin de pouvoir répondre à ces normes.

22 **Me JENNIFER COX :** Donc, qu'est-ce qui arrive quand tous
23 les postes sont occupés dans un centre?

24 **CMD. DARRYL MACDONALD:** L'appel sera délesté vers un
25 autre centre et c'est exactement la même chose pour tous les centres téléphoniques. Si
26 l'appel est acheminé à cet autre centre, l'appel sera ensuite acheminé au troisième et
27 ainsi de suite jusqu'à ce que... Si tous les postes sont occupés, ensuite, l'appelant va
28 recevoir un message qu'il a rejoint le 9-1-1 et qu'il devrait encore... qu'il devrait

1 demeurer en ligne.

2 **Me JENNIFER COX :** Est-ce que ces appels qui viennent de la
3 Nouvelle-Écosse peuvent quitter la Nouvelle-Écosse?

4 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Parfois, oui – il y a des appels...
5 parfois, les appels peuvent être acheminés ailleurs à cause de la tour qui sera atteinte.
6 Parfois, vous recevez donc des appels qui viennent de l'extérieur.

7 À l'Île-du-Prince-Édouard, dans mon centre, nous avons reçu des
8 appels qui provenaient de Nouvelle-Écosse. La même chose arrive au Nouveau-
9 Brunswick et voilà quelques années, quand il y avait un centre téléphonique à
10 Yarmouth, il y avait des appels que l'on recevait des États-Unis, parfois, parce qu'il y
11 avait une tour en Nouvelle-Écosse.

12 **ME JENNIFER COX :** Mais les appels ne pourraient pas être
13 acheminés d'un centre téléphonique en dehors de la province?

14 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Non. Il se peut qu'un appel du
15 Nouveau-Brunswick puisse arriver en Nouvelle-Écosse et donc, le centre téléphonique
16 saurait quoi faire avec. Oui, les appels de la Nouvelle-Écosse sont répondus en
17 Nouvelle-Écosse.

18 **ME JENNIFER COX :** Qui établit les règles, qui est responsable du
19 service 9-1-1?

20 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Le système 9-1-1 est la propriété
21 du Bureau de Gestion des Urgences de la Nouvelle-Écosse, ils offrent la formation, font
22 le suivi des systèmes. Donc, ça c'est, encore là, E.M.O. : Bureau de Gestion des
23 Urgences.

24 **ME JENNIFER COX :** Vous avez parlé d'un protocole d'entente
25 entre les différents centres téléphoniques.

26 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Il y a un protocole d'entente pour
27 la livraison -- la fourniture de services. Donc, le Bureau donne un contrat à chacun des
28 centres téléphoniques pour offrir le service de 9-1-1.

1 **ME JENNIFER COX** : Et vous, vous connaissez le système, en fait,
2 le service qui est offert à la GRC?

3 **CMD. DARRYL MACDONALD**: Oui, c'est ça.

4 **ME JENNIFER COX** : Alors, quand vous êtes dans un centre
5 téléphonique et que vous recevez un appel, qui peut entendre l'appel et si ---

6 **CMD. DARRYL MACDONALD**: Donc, normalement, ce serait le
7 preneur d'appel qui l'entendrait.

8 **ME JENNIFER COX** : Mais s'il veut partager l'appel avec quelqu'un
9 d'autre, est-ce qu'il peut le faire?

10 **CMD. DARRYL MACDONALD**: Il peut transférer l'appel entre les
11 postes de travail, donc, l'envoyer à un collègue.

12 **ME JENNIFER COX** : Et si c'est quelqu'un qui est en formation,
13 est-ce que -- quel est l'outil qu'il lui permet de se faire écouter par le formateur?

14 **CMD. DARRYL MACDONALD**: Donc, quand il est en formation, il
15 a un *splitter* qui est sur le casque d'écoute qui permet au formateur et à l'apprenant
16 d'écouter l'appel en même temps.

17 **ME JENNIFER COX** : Et si quelqu'un d'autre voulait écouter
18 l'appel, est-ce que ce serait possible?

19 **CMD. DARRYL MACDONALD**: Dans le centre téléphonique,
20 quelqu'un d'autre pourrait l'écouter en différé, parce que les appels sont enregistrés.

21 **ME JENNIFER COX** : Donc, quand un appel arrive au centre
22 téléphonique, c'est un preneur d'appel qui le prend?

23 Allez-y, désolé.

24 Donc, c'est un preneur d'appel qui prend l'appel? Quels sont les
25 objectifs du preneur d'appel?

26 **CMD. DARRYL MACDONALD**: Donc, cette personne est formée
27 par le Bureau de Gestion des Urgences. L'objectif est de déterminer si l'appel qui arrive
28 est une urgence et quelle est la nature de l'urgence et, ensuite, qu'elle est la localisation

1 de la personne -- de l'urgence et, finalement, quelles ressources doivent être envoyées
2 au site.

3 **ME JENNIFER COX** : Quels sont les outils disponibles au preneur
4 d'appel afin d'évaluer l'information?

5 **CMD. DARRYL MACDONALD**: Cette personne -- bon, ils ont
6 l'information qui provient du commutateur 9-1-1, l'adresse civique ou l'adresse -- la
7 localisation et, ensuite, le système sait quelles agences d'intervention pour cette géo-
8 location sont responsables : que ce soit la police, le service d'incendie ou les
9 ambulances.

10 Donc, ça, c'est l'un des outils qui est essentiel et si vous avez, par
11 exemple, un appel de cellulaire, ensuite, on va demander à l'appelant où il se situe et
12 d'essayer de déterminer de cela -- Peut-être qu'il recevra la géolocalisation plus tard,
13 car le système va essayer de déterminer cette situation et on peut aussi faire le *in-call*
14 *location* : *I.C.L.U.* : c'est quand on envoie un signal pour essayer d'obtenir une
15 géolocalisation mise à jour. Tout cela dépend du signal -- de la qualité du signal du
16 téléphone et de la situation de l'appelant.

17 Donc, ça dépend de l'appel et, donc, pour chaque appel, il y a un
18 rayon d'incertitude et vous recevez des coordonnées GPS, par exemple, au centre-ville
19 d'Halifax, où il y a beaucoup de bonne couverture, peut-être que le rayon d'incertitude
20 serait de quelques mètres. Mais, si vous êtes dans une zone rurale de la Nouvelle-
21 Écosse, peut-être que le rayon serait de quelques kilomètres.

22 **ME JENNIFER COX** : Et, donc, le mot d'expert est *rebid*, ça veut
23 dire quoi?

24 **CMD. DARRYL MACDONALD**: Ça veut dire : on utilise la
25 technologie du téléphone cellulaire et on peut donc demander au système de refaire la
26 géolocalisation du téléphone. Donc, ça, c'est une nouvelle tentative, on peut l'essayer à
27 plusieurs reprises : à toutes les trente secondes on peut le faire et parfois la nouvelle
28 tentative ramène les mêmes coordonnées et donc, l'incertitude demeure.

1 **ME JENNIFER COX** : Donc, si on passe à la diapo. de droite,
2 pouvez-vous nous dire ce que c'est?

3 **CMD. DARRYL MACDONALD**: Bien sûr. C'est à côté de l'écran
4 que l'on utilise en Nouvelle-Écosse. Donc, ce que ça affiche ce sont les informations --
5 les informations de l'enregistrement automatique : des numéros, du lieu, il y a pas mal
6 de données là-dedans qui sont -- que l'on voit sur l'écran. Il y a des appels, les
7 capacités pour -- et aussi, on peut voir les agences qui sont en mesure de répondre,
8 pour savoir quelles agences de police, quelles casernes de pompier vont répondre ou
9 réagir en cas d'urgence.

10 **ME JENNIFER COX** : Donc, lorsque l'appel arrive, c'est fait de
11 façon automatique?

12 **CMD. DARRYL MACDONALD**: Oui. Oui et ayant été un preneur
13 d'appel pendant plus de vingt ans, donc, on était très content d'avoir cet écran, on était
14 -- parce que le traitement est beaucoup plus facile, justement, lorsqu'on reçoit des
15 appels.

16 Donc, la technologie s'est développée et elle est beaucoup plus
17 performante maintenant, parce que nous savons que quand il est question -- ça nous
18 aide beaucoup à savoir, à localiser les personnes qui appellent.

19 **ME JENNIFER COX** : Vous avez parlé de la précision de ces
20 informations, y-a-t-il eu des moments où vous saviez que ce n'était pas très précis, ou
21 assez précis, en particulier pour les cellulaires?

22 **CMD. DARRYL MACDONALD**: On ne peut pas utiliser ces
23 informations, sauf si on a une idée, en termes de géographie, de la région et, donc, le
24 service sur des tours de cellulaires, ça va dépendre de ça. Ce sont les compétences
25 dont doivent faire preuve les preneurs d'appel, entre autres des questions, pour savoir
26 où se trouve l'appelant, pour mieux en savoir plus, sur leur lieu -- leur emplacement.
27 Donc, il y a un outil de cartographie qui est associé à cela.

28 **ME JENNIFER COX** : Donc, l'un des outils que les preneurs

1 d'appel ont aux stations. Y-a-t-il d'autres questions qui vont les aider pour identifier
2 l'emplacement des appelants?

3 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui. Du côté de la répartition de la
4 police, on pose des questions, d'abord sur leur emplacement, on pose des questions.

5 Donc lorsqu'on prend un appel au 9-1-1 pendant l'heure de la
6 formation, on leur apprend à poser des questions pour obtenir l'emplacement des
7 appelants, pour savoir où est-ce qu'ils se trouvent pour avoir des points de repère. On
8 leur pose des questions du genre : « Savez-vous quelle est l'intersection la plus proche
9 de là où vous vous trouvez ? » Et les rues. Et donc, pour ce qui est de l'outil de
10 cartographie, donc on peut avec cet outil, repérer la personne qui appelle sur la carte,
11 dans une région géographique donnée. Et par exemple aussi, pour savoir par quelle
12 route ils sont passés. Et donc, par exemple, la Nouvelle-Écosse, elle a pas mal d'outils
13 pour ce qui est des autoroutes, qui sont très performants. Un jour... parce qu'on n'avait
14 pas ça justement, pour la police, et un jour on l'a élaboré, on l'a conçu pour mieux
15 s'adapter en Nouvelle-Écosse. Donc du côté de l'autoroute, oui en Nouvelle-Écosse,
16 nous avons la capacité de savoir sur quelle autoroute se trouve l'appelant, en termes de
17 kilomètres aussi. Et donc quand on essaie d'en savoir plus, on a cette possibilité.

18 **Me JENNIFER COX:** La diapo numéro 4, pouvez-vous nous
19 décrire ce que c'est ?

20 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Bien sûr. C'est une station de
21 travail du preneur d'appel à la division « H ». Donc sur le côté gauche, il y a
22 l'équipement et il y a les écrans du système. En haut, l'écran représente la carte et il y a
23 les points clés aussi. Il y a d'autres informations aussi, que reçoit le preneur d'appel.
24 Sur le côté gauche, il y a le système de la GRC, qui est utilisé à travers tout le pays,
25 tout le Canada, en Colombie-Britannique entre autres, pour la répartition des appels.

26 **Me JENNIFER COX:** On peut avoir la diapo numéro 5 ? Et ça, ce
27 sont les informations que l'on reçoit lorsqu'il y a un appel au 9-1-1 ?

28 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Exactement. Il y a le système de

1 cartographie. Sur le côté, il y a l'outil de recherche pour ce qui est des communautés,
2 même des comtés. Nous avons une liste de toutes les rues, on peut chercher dedans si
3 on cherche un lieu précis. Aussi, lorsqu'il y a un appel d'un cellulaire, ça va nous donner
4 la cartographie... c'est-à-dire, géolocaliser l'appelant et on saura où est-ce qu'il est
5 exactement.

6 **Me JENNIFER COX:** Donc si on retourne à la diapo 4. Donc on a
7 parlé un petit peu du système de CAD, voulez-vous nous expliquer ce que c'est ?

8 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui. C'est répartiteur, ou répartition
9 assistée par ordinateur. C'est utilisé à travers l'Amérique du Nord et même un peu
10 partout dans le monde. Donc la GRC a un CAD spécial. Donc en utilisant le système
11 CAD, les agents de la police qui sont sur la route, alors ils créent des dossiers. On
12 l'utilise comme base de données avec les PSP, c'est-à-dire le Centre téléphonique de
13 sécurité publique.

14 **Me JENNIFER COX:** Oui bien sûr, il y a différentes bases de
15 données.

16 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, le Centre des informations
17 canadiennes, ils détiennent toutes les données, les casiers judiciaires à travers toute
18 l'Amérique du Nord, c'est connecté aussi. Et donc, on peut avoir accès aux plaques
19 d'immatriculation, des objets volés. Donc si on a le nom, par exemple, c'est une grosse
20 base de données, ça contient beaucoup, beaucoup d'information en Amérique du Nord.
21 En particulier, bon le Canada, mais aussi on a accès au système américain et Interpol.

22 **Me JENNIFER COX:** Et PROS encore une autre base de
23 données ?

24 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, tout à fait. C'est le rapport de
25 police, c'est le système de rapport de police sur le niveau national et aussi les
26 départements de police à travers tout le pays. Donc en Nouvelle-Écosse, la plupart des
27 départements de police, et au niveau régional aussi, sont sur ce système. Donc une fois
28 que la réponse est faite, le CAD va se référer au premier appel, ensuite le système de

1 gestion des dossiers et lorsque les personnes en charge des enquêtes font leur travail,
2 elles peuvent avoir accès à ce genre d'information.

3 **Me JENNIFER COX:** Et donc, le preneur d'appel aussi ?

4 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, il y a les informations de
5 police, donc c'est PSP, ça s'appelle PSP. C'est connecté à d'autres systèmes de
6 gestion de dossiers à travers le Canada aussi. Ça va dans le PROS et ça va, par
7 exemple, dans le système de gestion d'Halifax.

8 **Me JENNIFER COX:** Et nous avons d'autres bases de données,
9 n'est-ce pas ?

10 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui. Qui ne sont pas intégrées
11 dans ce cadre, mais les bases de données qu'ils auraient, c'est des systèmes pour la
12 Nouvelle-Écosse. On parle de la branche des dossiers, des véhicules, mais aussi,
13 d'autres systèmes aussi pour ce qui concerne le système judiciaire de la Nouvelle-
14 Écosse.

15 **Me JENNIFER COX:** Donc lorsqu'ils commencent bien sûr le
16 travail, ils ont besoin de se connecter à cette base de données ?

17 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, bien sûr.

18 **Me JENNIFER COX:** À quelle base de données on peut avoir
19 accès ?

20 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Donc la première, c'est le système
21 CAD, parce que ça donne un accès rapide, plus rapide, au Centre téléphonique de
22 sécurité publique. Ça leur montre aussi toutes les cartes, tous les dossiers. Ensuite
23 lorsque le preneur d'appel prend un appel au 9-1-1, il a des équipements, il y a un
24 manuel téléphonique sur le bureau pour le système 9-1-1. Ils se connectent aussi à leur
25 équipement téléphonique. Ensuite ils doivent se connecter au PROS, ils se connectent
26 aussi à l'enregistreur radio au cas où ils ont besoin de quelque chose en retour. Aussi,
27 ils ont sur leurs écrans, les procédures et les normes et pas mal d'entre eux vont se
28 connecter sur des logiciels de cartes, comme Google Map. Donc ils font de sorte à ce

1 qu'ils aient le maximum d'outils possibles avant de prendre un appel.

2 **Me JENNIFER COX:** Donc si on prend la diapo numéro 6, s'il vous
3 plaît. Pouvez-vous nous décrire ce que c'est ?

4 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Bien sûr. Ça, c'est de notre... ce
5 sont des informations de notre formation. Donc du monde réel, on va dire. C'est le
6 système CAD. Donc c'est l'écran principal que les répartiteurs et les preneurs d'appels
7 utilisent. Et donc, ça a... ça comporte un grand... beaucoup d'informations. Donc, on le
8 voit sur écran, donc il est étalé sur un écran de 36 pouces, donc on parle presque de
9 6 pieds de surface de... contenant des informations, donc il y a des couleurs aussi qui
10 sont utilisées, et dans cette boîte, ça nous dit qu'est-ce qui est fait, à quelle étape de...
11 l'emplacement aussi, et aussi les incidents qui ont été répartis.

12 Juste au-dessus, au milieu, la boîte que l'on voit démontre les
13 dossiers que l'on a répartis à la police et ceux qui sont traités en priorité.

14 **Me JENNIFER COX:** Donc, on voit ça comme un incident actif,
15 n'est-ce pas?

16 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui. Et donc, ç'a été posté par un
17 preneur d'appels, donc l'information, elle va chez le répartiteur, le répartiteur lit les
18 dossiers et décide de la priorité, il va les hiérarchiser en fonction des priorités. Donc, la
19 priorité 3, c'est regarder... voir les dossiers, donc les répartiteurs traitent ça sur un... de
20 façon chronologique, donc s'il y a une case rouge à côté, ça veut dire que c'est un
21 dossier urgent et que ça nécessite une réaction rapide.

22 **Me JENNIFER COX:** En termes de hiérarchisation, qui décide de
23 ça?

24 **CMD. DARRYL MacDONALD:** C'est le preneur d'appels qui fait ça
25 initialement. Lorsque je les forme, en fait je les forme pour remplir les cases;
26 dépendamment des appels, comment ils font avec les priorités... selon les priorités,
27 qu'est-ce qu'ils vont sélectionner, ils vont se baser sur une norme internationale qui
28 peut changer, même une fois qu'elle est répartie ou qu'elle est envoyée vers le

1 répartiteur, ça peut être une mise à jour aussi, donc ça va prendre... ça va... il se peut
2 que notre preneur d'appels le fait. Donc, on a une vue sur la carte.

3 **Me JENNIFER COX:** Pouvez-vous nous en parler un petit peu
4 plus?

5 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, c'est une carte civique des
6 juridictions, donc ça comporte des adresses civiques, c'est une carte de rues, ça
7 comporte des adresses civiques, donc ça provient toujours de la formation et on l'a en
8 Nouvelle-Écosse parce que la Nouvelle-Écosse a des cartes comme ça de haute
9 qualité.

10 **Me JENNIFER COX:** Donc, quel serait l'objectif de cet écran ou de
11 ce genre d'écran?

12 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Donc, cette carte, elle interagit
13 avec toutes les informations qu'on va avoir. Si je clique sur l'une des cartes qui est sur
14 l'écran, la carte va... on va voir la géolocalisation, par exemple d'un incendie ou de
15 n'importe quel incident, d'où est-ce qu'il se passe.

16 **Me JENNIFER COX:** Donc, y'a un certain nombre de boutons, on
17 les voit de couleur jaune, verte.

18 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, ça, c'est pour la répartition
19 pour la police, ce sont les véhicules de police, et aussi on peut savoir en une minute un
20 peu plus sur leur localisation, oui, tout à fait.

21 **Me JENNIFER COX:** On voit aussi sur l'écran que le preneur
22 d'appels a besoin d'avoir accès à un certain nombre d'informations.

23 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, bien sûr. Au milieu, il y a ce
24 type de questions qui viennent, et donc, à chaque fois qu'on dépend de cette base de
25 données, le drapeau indique si... ça va dépendre de la couleur aussi qui va servir de
26 code. En d'autres termes, la base de données aurait produit quelque chose dont on a
27 besoin, et donc, de cette façon, on sait c'est quoi le rapport entre un point et un autre.
28 Les cases en haut, ça concerne les notifications, donc y'a une haute priorité et y'a une

1 notification de haute priorité et de priorité... ce sont des systèmes qui sont générés ou
2 qui génèrent des notifications. Si quelqu'un, son temps a expiré, donc si quelqu'un est
3 arrivé sur le... sur une scène d'un incident de violence ou d'incendie ou autre, on va
4 revenir au cas... à la carte... ou, plutôt, à l'écran au moment de la répartition de
5 l'incident pour plus de clarification, et donc, s'il y a une mise à jour aussi, il y aurait une
6 notification qui va nous en dire plus.

7 **Me JENNIFER COX:** Donc, ce dont vous parlez maintenant, vous
8 parlez du rôle du répartiteur, pas de l'appelant, n'est-ce pas? Euh, du preneur d'appels,
9 n'est-ce pas?

10 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, tout à fait. En fait, ils utilisent le
11 même écran.

12 **Me JENNIFER COX:** OK. D'accord. Donc, cet écran en particulier
13 peut être utilisé par les preneurs d'appels et les répartiteurs.

14 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, en effet. Ils peuvent partager
15 des informations aussi. Donc, y'a des cases qui sont... qui vont toujours être sur
16 l'écran. L'autre chose qui est incluse, c'est qu'il y a des messages internes et externes
17 au système, donc y'a des messages que vous pouvez envoyer d'une... ou que l'on peut
18 envoyer d'une station de travail à une autre à travers toute la division ou ils peuvent les
19 envoyer d'une station de travail vers un véhicule de police ou d'un véhicule de police
20 vers une station de travail. Et donc, il y a une messagerie qui est possible entre les
21 officiers, entre les preneurs d'appel, entre les répartiteurs, entre les répartiteurs et les
22 preneurs d'appel, donc il y a une possibilité de messagerie entre eux.

23 **Me JENNIFER COX:** Donc, on termine avec le rôle des preneurs
24 d'appel.

25 C'est un des écrans que le preneur d'appels voit et ça crée un
26 écran d'incident. Alors, lorsqu'on reçoit un appel pour du service, c'est ça l'écran au
27 sein du RAO que... dans lequel le preneur d'appels inscrit les informations.

28 **Me JENNIFER COX:** De façon générale, lorsqu'on doit savoir

1 quelque chose davantage, c'est là où on fait la fiche d'informations?

2 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Cet écran-là à droite, il y a une
3 boîte, c'est des alertes rouges, ça fait partie de l'intégration du système, cela va indiquer
4 s'il y a une histoire avec cet emplacement-là pour le genre d'appels que... s'il y a des
5 consignes spéciales, vous allez voir peut-être... peut-être c'est dédoublé, peut-être qu'il
6 y a deux preneurs d'appels qui prennent un appel dans le même emplacement
7 géographique pour le même genre d'incident, alors le système vous fait savoir qu'il y a
8 quelqu'un d'autre qui travaille sur le dossier ou on a déjà reçu un dossier de cet
9 emplacement-là. L'historique, ça revient... ça date de deux ans, alors ça indique si on a
10 reçu des appels depuis deux ans de ce même emplacement-là.

11 Également, les infos du 9-1-1 sont « populées » par le système du
12 9-1-1 et ça rentre automatiquement dans cet écran-là, alors si le GPS provient d'un
13 appel cellulaire, ce sera « populé » dans cet écran-là ou dans ce portail-là. Également,
14 s'il y a une intervention tactique pour le genre d'appel que l'on reçoit, par exemple si
15 quelqu'un meurt soudainement, la politique dit « envoie un membre du Service général
16 et un superviseur », cet écran-là indique les étapes à prendre et les gens qu'on doit
17 appeler également.

18 **Me JENNIFER COX:** L'écran 8, s'il vous plaît.

19 Ça ressemble beaucoup à l'écran précédent, c'est quoi la
20 différence entre celui-ci et celui-là qui précédait?

21 **CMD. DARRYL MacDONALD:** C'est un appel cellulaire au... un
22 appel au 9-1-1 du cellulaire. Au bas de l'écran, on voit la latitude et longitude de l'appel
23 et le numéro de téléphone, mais comme on descend, comme on déroule, je peux pas
24 tout démontrer, mais comme on déroule, c'est le rayon d'incertitude de l'appel ou sa
25 géolocalisation possible et c'est le tout début. Quand un système reçoit un appel, c'est
26 instantanément... ça « poppe » les données et avec les informations et ça rentre
27 automatiquement et également, pour l'emplacement et le numéro de l'appelant. Ça,
28 c'est conçu pour faire que le traitement de la police va aller plus vite; quand je reçois,

1 quand je prends un appel pour... quand on prend un appel pour le 9-1-1 pour la
2 province, dès que l'appel rentre et des données, on commence à générer un dossier,
3 au cas où c'est un appel pour la police. Alors, ça va générer du contenu pour ces
4 renseignements-là si c'est le cas.

5 **Me JENNIFER COX :** On va parler du répartiteur dans un
6 instant, mais pour terminer avec cet écran-là, vous avez parlé de lat et long?

7 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Les coordonnées de GPS,
8 latitude et longitude.

9 **Me JENNIFER COX :** C'est en fonction du téléphone
10 cellulaire.

11 **CMD. DARRYL MACDONALD:** En fonction des renseignements
12 qui viennent du fournisseur du service cellulaire.

13 **Me JENNIFER COX :** L'écran 9, s'il vous plaît. Voilà – pouvez-
14 vous nous décrire cette image-là?

15 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui. C'est le nouveau centre de
16 répartition de la GRC à Darmouth. Ils ont déménagé là en février 2021. C'était le
17 nouveau centre qui se faisait construire depuis plusieurs... quelques années. On voit
18 les postes de travail à gauche et à gauche, c'est pour les superviseurs et la zone pour
19 les gestionnaires des risques. Plus près de nous, dans la photo, ça sera la prise
20 d'appels et plus loin, c'est la répartition.

21 **Me JENNIFER COX :** En fonction, dans cette image-là, on ne
22 voit pas de murs?

23 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Non, il n'y a pas de cloisons qui
24 séparent les preneurs d'appels des répartiteurs – mais ils sont séparés de façon
25 physique dans la salle.

26 **Me JENNIFER COX :** Numéro 10, s'il vous plaît.

27 **CMD. DARRYL MACDONALD:** C'est un poste de répartiteur.
28 C'est un poste pour la prise d'appel dans l'ancien STO à Truro.

1 **Me JENNIFER COX :** Numéro 11?

2 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Ça, c'est un poste de travail de
3 répartition dans l'ancien STO à Truro.

4 **Me JENNIFER COX :** Ils n'ont pas l'air bien différents, n'est-
5 ce-pas?

6 **CMD. DARRYL MACDONALD:** L'un est plus nouveau.
7 L'équipement, certainement, est le même. Il y a eu des améliorations au niveau du
8 nouveau centre, au niveau des écrans sur le mur. Évidemment, l'installation est mieux.
9 Mais il n'y a pas de mur entre la prise d'appel et la répartition; dans l'ancien centre, la
10 répartition était dans une salle séparée de la prise d'appels.

11 **Me JENNIFER COX :** Le rôle du répartiteur, c'est de recevoir
12 l'appel du preneur d'appel du 9-1-1?

13 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui, c'est l'un de leurs rôles.

14 **Me JENNIFER COX :** Quelles sont les façons principales que
15 les renseignements passent du preneur d'appel du 9-1-1 au répartiteur?

16 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Alors, quand le preneur d'appel
17 reçoit l'appel, si ça tombe sous la compétence de la GRC, il transfère de l'équipement
18 9-1-1 vers la ligne de la GRC et commence à générer le contenu pour le RAO avec le
19 détail du dossier. Ils prennent tous les éléments essentiels pour répartir de façon
20 sécuritaire la police dans le dossier et c'est inscrit dans le système RAO vers le
21 répartiteur. Le répartiteur est assis dans le centre ou dans une autre salle... dans le
22 centre le plus récent, c'est de l'autre côté de la salle. C'est complètement électronique,
23 alors tous les renseignements contenus dans le dossier est saisi par le preneur
24 d'appels et c'est envoyé au répartiteur qui lit le genre de dossier, la priorité et les détails
25 de base du dossier et il passe à la radio. Ici, à l'écran, le système de radio pour la
26 Nouvelle-Écosse, c'est l'écran à droite. Alors, il accèdera à la radio, passera à la radio
27 et fera savoir au détachement qu'ils ont un dossier, l'emplacement, la nature du dossier
28 et l'envoi de façon électronique aux véhicules de police qui vont intervenir.

1 **Me JENNIFER COX :** On va parler des voitures de police dans
2 un instant. Alors, l'information est envoyée de façon électronique. Est-ce qu'il y a
3 d'autres façons que la répartition se fasse?

4 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Ça dépend de la nature de
5 l'appel. Si c'est un appel à haute priorité avec de la violence, les renseignements
6 répartis sont envoyés au répartiteur via le RAO à l'écran, mais très... dans peu de
7 temps, pas par après. Le preneur d'appel offre l'appelant au répartiteur au cas où qu'il
8 veuille recevoir davantage de renseignements de l'appelant.

9 **Me JENNIFER COX :** Alors, en Nouvelle-Écosse, est-ce que
10 tout le monde a accès au système RAO?

11 **CMD. DARRYL MACDONALD:** À la GRC, oui, mais pas dans
12 toutes les agences policières.

13 **Me JENNIFER COX :** Alors, parlons des agences policières
14 qui ne disposent pas du RAO. Comment est-ce que la répartition se passe chez eux?

15 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Alors, si je fais mon travail de 9-
16 1-1, je réponds à un appel du 9-1-1, disons, la police de Truro; si je travaille dans le
17 centre et je reçois un appel, c'est pour les services policiers de Truro, j'appuieras sur
18 mon bouton sur mon équipement de 9-1-1 pour transférer l'appelant vers le service
19 policier de Truro. Ils répondent au téléphone, je leur fais savoir que c'est le 9-1-1
20 Dartmouth avec une urgence policière et je leur fournirai l'emplacement et je
21 confirmerai le numéro de téléphone de l'appelant et toutes les autres infos que
22 l'appelant m'a fait savoir quand j'ai pris... lors de la saisie d'informations et ils ressortent
23 ces informations-là de façon vocale. Ça s'appelait hot button – on a des boutons
24 rapides pour accéder à toutes les polices d'agences. Ils sont générés par les données
25 qui viennent du commutateur du 9-1-1. Ils savent que pour cette région géographique,
26 c'est la compétence de police de Truro, on appuie le bouton de la police de Truro et
27 c'est envoyé. Si ce n'est pas généré, on a la liste de toutes les agences qui réagit,
28 intervient en cas d'urgence en utilisant ces boutons-là pour transférer l'appel.

1 **Me JENNIFER COX :** La 12, s'il vous plaît? La diapo 12? C'est
2 quoi, ça?

3 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Ça, c'est un dossier qui a été
4 publié vers un répartiteur. Il y a des unités qui sont associées là où il y avait les détails.
5 Alors, c'est soulever le statut au niveau de l'intervention policière, ce sont les unités
6 qu'on envoie vers ce dossier-là et leur détachement. Ça, c'est pour les fins de la
7 formation, c'est complètement fictif; ce que j'ai encerclé, c'était une fonctionnalité du
8 système RAO, ça s'appelle le journal de bord des incidents. Ça permet à tous les
9 preneurs d'appels, tous les répartiteurs de pouvoir faire une mise à jour, donc, d'infos
10 dans le dossier à tout moment. Quand on reçoit de nouveaux renseignements, c'est
11 souligné en rouge – en vert, plutôt et il y a la date, c'est horodaté et la personne qui a
12 inscrit, qui a saisi ces informations. C'est des belles... des meilleures fonctionnalités du
13 RAO que nous employons auparavant. Ce RAO n'était pas disponible quand il y a eu la
14 fusillade à Moncton; c'est une différente façon de transmettre des renseignements entre
15 les gens qui faisaient la prise d'appels, qui faisaient la mise à jour des appels. C'est
16 instantané et ça laisse un dossier; le visuel, c'est le soulignement vert pour le répartiteur
17 afin qu'ils arrivent à comprendre les informations qui rentrent. Il peut avoir plusieurs
18 appels qui rentrent en même temps et on peut ajouter des nouveaux renseignements à
19 l'incident à tout moment.

20 **Me JENNIFER COX :** Et qui sont les gens qui ajoutent les
21 renseignements? Les répartiteurs?

22 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Ça peut être un répartiteur, un
23 preneur d'appel, le gestionnaire des risques, toute personne qui a fait du travail sur le
24 dossier, il peut enregistrer, documenter le travail qu'ils ont fait. Ils ont la capacité
25 d'indiquer des jalons. C'est un clic à droite à l'écran et il y a une liste de choses qu'on
26 peut dire : on a appelé une remorque ou une ambulance ou le Service d'incendie
27 intervient. Alors, c'est afin que les renseignements rentrent rapidement dans le dossier,
28 faire une mise à jour du répartiteur. Ce journal de bord est envoyé directement vers les

1 postes de travail mobiles où tous les membres qui interviennent et ça donne les
2 interventions aux membres lorsqu'ils interviennent et répondent à un registre d'appel.
3 C'est un outil très dynamique pour les instants critiques; dans un instant critique, disons
4 qu'on a un grand accident qui implique des véhicules et plusieurs personnes qui
5 appellent, des personnes qui envoient un dossier aux répartiteurs, il y a d'autres appels,
6 d'autres renseignements, on peut tout simplement inscrire, saisir les informations dans
7 cette ligne-là, le répartiteur en est conscient, tout le monde qui intervient en est
8 conscient par l'entremise de leurs postes de travail mobiles.

9 **Me JENNIFER COX:** Le diapo 13, s'il vous plaît.

10 C'est quoi... c'est quoi ça... c'est quoi, ça?

11 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Ça, c'est une carte du RAO, c'est
12 une portion où on a fait un zoom, mais c'est des informations fictives. Ça, c'est une
13 situation fictive à Ottawa. Le triangle noir, c'est là où le dossier se trouve, et tout autour
14 de cela, il y a un périmètre de voitures de police, alors le répartiteur peut voir là où il se
15 trouve en relation au dossier, les gestionnaires de risques peuvent s'en servir s'ils
16 veulent situer des ressources dans des emplacements précis pour des points de
17 contrôle ou pour bloquer la rue.

18 **Me JENNIFER COX:** C'est des voitures de police, n'est-ce pas?
19 Comment est-ce qu'on les... qu'on en fait la localisation? Est-ce que c'est... comment
20 est-ce que le répartiteur le « assess » là? Est-ce que c'est des membres...

21 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Y'a une icône avec la voiture et des
22 renseignements qui sont rattachés à droite, je pense que c'est 1-Charlie-01, ça, ce
23 serait l'identifiant de la voiture de police. Si on clique sur la voiture, on voit... on sait qui
24 est dans la voiture, la couleur de la voiture indique son statut, s'ils sont stationnaires,
25 s'ils sont en mouvement, ou s'ils sont disponibles pour un appel, cela permet au
26 répartiteur de savoir où se trouvent les ressources ou que les gestionnaires de risques
27 savent où sont les ressources.

28 Et il y a des édifices aussi et des indications pour les édifices. Le

1 brun indique une école, toutes les cartes... toutes les écoles sur la carte sont bleues...
2 euh, sont en brun; le bleu, c'est pour les forces policières; et le gris, c'est pour les
3 grands édifices dans le voisinage, et c'est au grand... dans le plus grand détail, on voit
4 les adresses municipales.

5 **Me JENNIFER COX:** Au niveau du signal dans les voitures,
6 comment est-ce qu'on saisit cela?

7 **CMD. DARRYL MacDONALD:** La voiture est disposée d'un poste
8 de travail mobile, c'est un ordinateur, et y'a un modem disposé, un modem GPS. Le
9 modem lui-même surveille toujours la localisation GPS de l'unité de patrouille et ça
10 renvoie cela vers l'ordinateur et cela... l'ordinateur renvoie cela au réseau de la GRC
11 dans le système RAO. Et en Nouvelle-Écosse, la mise à jour, c'est à toutes les
12 30 secondes ou à tous les 150 mètres de déplacement.

13 **Me JENNIFER COX:** On parle uniquement de la GRC ici.

14 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui. La police régionale d'Halifax a
15 leur propre système.

16 **Me JENNIFER COX:** Si on est répartiteur, est-ce qu'on pourrait voir
17 la police régionale d'Halifax?

18 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Non. Si vous étiez sur le système
19 de la RAO de la GRC, s'ils étaient... (inintelligible) si c'est (inintelligible) une session
20 dans la GRC, mais on... oui, mais on ne voit pas les voitures de police de la... les
21 services policiers de Halifax.

22 **Me JENNIFER COX:** Est-ce que ce serait un bon moment, les
23 Commissaires pour prendre une pause de 15 minutes? Ce serait l'occasion de recevoir
24 des participants, s'il y en a, et là, on reviendra à 11 h 05? C'est comme vous voulez.

25 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci bien. C'est ce qu'on fera.
26 Merci, Monsieur MacDonald, Maitre Cox.

27 Il y aura une pause jusqu'à 11 h 05. Merci.

28 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les procédures

1 sont en pause, on reprendra dans 15 minutes.

2 --- L'audience est en pause à 10 h 47

3 --- L'audience est reprise à 11 h 11

4 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** La procédure se reprend.

5 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Madame Cox?

6 **Me JENNIFER COX:** Donc, on était rendus à l'écran numéro 13.

7 Est-ce qu'on peut revenir à l'écran numéro 12?

8 Monsieur MacDonald, vous avez mentionné que cet écran, et
9 surtout la partie en surligné vert, a changé après l'évènement de Moncton. Quand est-
10 ce que ça a changé?

11 **CMD. DARRYL MacDONALD:** La nouvelle version du RAO a été
12 déployée en 2016.

13 **Me JENNIFER COX:** Et est-ce que cet écran est disponible par le
14 biais du poste de travail mobile?

15 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Non, pas cet écran, mais cette
16 information est disponible, mais présentée autrement.

17 **Me JENNIFER COX:** On va y arriver.

18 **CMD. DARRYL MacDONALD:** D'accord.

19 **Me JENNIFER COX:** Donc, numéro 14, s'il vous plait.

20 Qu'est-ce que c'est?

21 **CMD. DARRYL MacDONALD:** C'est un écran de mise à jour de
22 l'unité. L'icône de la voiture de police est générée là, le répartiteur peut ouvrir l'écran,
23 peut voir qui est dans l'auto-patrouille, et ça, c'était aussi un nouveau caractère... un
24 nouveau... une nouvelle caractéristique de 2016 de l'encerclement. Cela démontre les
25 capacités et les équipements possédés par les membres dans la voiture.

26 Dans cet exemple, vous voyez que, par exemple, quelqu'un parle
27 une autre langue, où il a quoi, plusieurs équipements dans la voiture, ceintures ou
28 carabines ou... donc, ça tient compte de rôles aussi, de ses... des rôles qu'il occupe,

1 par exemple s'il était superviseur ou s'il avait un rôle spécialisé de la GRC. Cela va
2 donc les accompagner d'une voiture à l'autre et cela indique aussi quels équipements
3 se trouvent dans la voiture, si la personne est formée pour déployer un taser, peut-être
4 que ça va être indiqué même s'il n'a pas le taser avec lui.

5 **Me JENNIFER COX:** Donc ça, c'est l'écran que les répartiteurs
6 voient.

7 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, mais le preneur d'appels peut
8 le voir aussi.

9 **Me JENNIFER COX:** Est-ce que l'on peut se rendre à l'écran 15?

10 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Ça, c'est le poste de travail mobile
11 qui se trouve dans les voitures de police de la GRC. C'est un Toughbook de Panasonic
12 qui est raccordé à l'électricité de la voiture, et c'est un poste de travail, donc qui contient
13 toutes les applications qu'ils auraient au bureau. Et donc aussi, ce que vous voyez là,
14 ils ont le SAMM, c'est un logiciel qui est raccordé au système de RAO.

15 **Me JENNIFER COX:** Et ça, c'est pour la GRC seulement?

16 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, c'est ça.

17 **Me JENNIFER COX:** Est-ce qu'il y a d'autres services de police en
18 Né qui auraient cela?

19 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Ils auraient le logiciel, mais non pas
20 l'application.

21 **Me JENNIFER COX:** Quand vous dites l'appli, vous parlez de
22 quoi?

23 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Donc, c'est le logiciel SAMM.

24 **Me JENNIFER COX:** Ça, c'est l'un des logiciels?

25 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, et qui est en... qui est
26 raccordé sur le système RAO.

27 **Me JENNIFER COX:** Et donc, ensuite on a vu les qualifications du
28 membre à l'écran précédent. D'où est-ce que cela provient? De cet appareil?

1 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Non, ça vient de la base de
2 données RAO. Donc, quand la personne ouvre une session, la personne va donc aviser
3 le répartiteur de l'équipement qu'il a et le répartiteur va donc mettre à jour
4 physiquement l'équipement que la personne possède.

5 **Me JENNIFER COX:** Donc, quand vous dites « ouvrir une
6 session », ça veut dire ouvrir une session sur le poste de travail mobile?

7 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, ça, ou bien... ou bien on peut
8 envoyer des messages par téléphone ou autrement. Et donc, certaines de ces données
9 suivent, accompagnent toujours le membre. Ce sont les compétences qu'il détient,
10 mais... qu'il possède, mais si c'est un équipement qu'il pourrait ou non avoir avec lui,
11 cette donnée sera mise à jour.

12 **Me JENNIFER COX:** Et ce n'est pas... cette information n'est pas
13 disponible pour les répartiteurs autres que pour ceux de la GRC.

14 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Ah, ça dépend du système RAO
15 que les services possèdent. Certains ont cette capacité d'avoir de telles informations,
16 mais j'ai vu d'autres services de police où le RAO n'avait pas la possibilité de suivre
17 cette information.

18 **Me JENNIFER COX:** Donc, ça dépend du captage de cette
19 information par le système et aussi si les deux systèmes sont en intercommunication.
20 Alors numéro 16, s'il vous plaît. C'est exact. Alors, dites-nous de
21 quoi il s'agit.

22 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Ça vient du poste de travail mobile
23 de SAMM, donc c'est le dossier que le membre va recevoir. C'est un format assez bref,
24 assez sommaire, qui donne les détails, la localisation, certaines alertes qui sont
25 associées avec la localisation et tout cela va lui parvenir de façon électronique, donc ce
26 ne sera pas nécessairement nécessaire de passer par la voie, à moins que ce soit un
27 dossier prioritaire.

28 **Me JENNIFER COX:** Et donc, la personne pourrait vouloir une

1 copie de ce dossier aussi.

2 **CMD. DARRYL MacDONALD:** C'est ce que le policier va voir dans
3 la voiture. C'est ça. Donc ça c'est le jour, ce qu'on a vu à l'écran précédent, c'était la
4 nuit. On peut ajouter aussi la luminosité.

5 **Me JENNIFER COX:** Et puis, comment fonctionne le GPS avec
6 cela ?

7 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Avec l'appli, oui ça devient actif et
8 c'est raccordé, les données du GPS alimentent le système RAO.

9 **Me JENNIFER COX:** Et donc ce qu'on a vu à l'écran précédent
10 quand vous voyez les localisations des VDP ?

11 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Ça dépend des connexions.

12 **Me JENNIFER COX:** Parlons donc de cette interconnexion entre le
13 poste de travail et le RAO.

14 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Donc il y a un modem GPS qui
15 communique avec le réseau cellulaire et aussi avec l'ordinateur de la voiture. Les deux
16 travaillent ensemble. Et les données sont portées, acheminées par le réseau cellulaire
17 vers le réseau interne de la GRC et ensuite vont être acheminées au RAO.

18 **Me JENNIFER COX:** Une des difficultés donc, pourrait être celle du
19 signal cellulaire.

20 **CMD. DARRYL MacDONALD:** C'est exact.

21 **Me JENNIFER COX:** Numéro 17, s'il vous plaît. Qu'est-ce que
22 c'est ?

23 **CMD. DARRYL MacDONALD:** C'est la carte que la personne dans
24 la voiture voit. C'est les mêmes cartes, les mêmes données, mais on peut aussi faire
25 défiler l'écran et montrer où se trouve le dossier. La couleur du dossier indique la
26 priorité. Et cette personne donc, le policier peut utiliser la carte pour naviguer vers la
27 localisation en question.

28 **Me JENNIFER COX:** Est-ce que vous pouvez nous dire de

1 quelle... Est-ce que c'est une sorte particulière de carte ?

2 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Cette carte, qui se trouve dans le
3 RAO, et dans cette appli SAMM, est une carte générée par le fournisseur qui est Bell.
4 Et donc, ils reçoivent leur information de la province de la Nouvelle-Écosse. Donc de la
5 section GIS et tous les dossiers pour, par exemple l'empreinte des édifices, tout cela
6 provient des immeubles, tout cela provient de la province. Et ensuite, ça va aussi
7 indiquer les zones de compétences policières. Ça va indiquer quel détachement est
8 responsable de quelle zone.

9 **Me JENNIFER COX:** C'est compatible avec le système PNR, est-
10 ce que c'est en interconnexion ?

11 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Non, pas encore, c'est quelque
12 chose qui se fait à l'heure actuelle. C'était une des recommandations du rapport McNeil.

13 **Me JENNIFER COX:** D'accord. Diapo numéro 18, s'il vous plaît.
14 Donc les quelques diapos qui restent, on va parler des scénarios, de ce qui s'est passé
15 lorsque l'appel passe et comment il est répondu en Nouvelle-Écosse. On a parlé de
16 plusieurs scénarios dans ces diapos. Donc je voudrais que l'on passe, l'on s'attarde sur
17 chacune de ces diapos. Donc, pour que le Commissaire et le public en général puissent
18 comprendre sur comment ça se passe, comment se fait le repérage des appels,
19 dépendamment des appels et comment ça se passe ici en Nouvelle-Écosse.

20 Donc premier scénario, c'est la diapo numéro 18. Monsieur
21 MacDonald, si vous pouvez nous expliquer ce que cela signifie.

22 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, bien sûr. Donc c'est quelque
23 chose qui arrive très souvent, des conducteurs en état d'ébriété. Donc on est sur
24 l'autoroute 25 entre une ville et une autre. Donc il y a un appel sur le 9-1-1. Ça va par le
25 commutateur 9-1-1. Cet appel est envoyé à l'opérateur qui se charge de cette zone.
26 Donc ça passe par le PSAP de la police, qui est le Centre... le CTSP. Et donc, qu'il
27 s'agit d'un conducteur en état d'ébriété, on va le localiser. Donc ce sera l'autoroute 125.
28 On va aussi localiser la juridiction, le détachement des patrouilles de la zone. Donc il y

1 a une section qui concerne les incidents de la route. Et donc, on va transférer cet appel
2 au Centre de communication opérationnel de la police, dépendamment de la juridiction
3 de la police dont il est question.

4 **Me JENNIFER COX:** Et juste pour clarifier, donc le Cap Breton.
5 D'accord, si on peut avoir la diapo numéro 19. Donc celle-là est un peu différente. Je
6 me demande comment est le type d'appel, c'est quoi les différences en termes de
7 comment c'est dirigé.

8 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Le type d'appel détermine quel... le
9 besoin de... c'est-à-dire, il détermine l'agence dont on a besoin. Donc ça peut être la
10 police si c'est un cas d'agression, de violence. Donc ça dicte le type de réaction à
11 entreprendre.

12 **Me JENNIFER COX:** Donc si on peut parler de comment ça se
13 passe.

14 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Donc il y a un appel au 9-1-1, donc
15 ce qui se passe dans ce scénario en particulier, il y a un incident qui a lieu dans la ville
16 de Amherst. La victime, la personne appelle. Elle appelle sa mère qui vit à Halifax pour
17 lui raconter ce qui s'est passé, donc sa mère appelle... fait le 9-1-1, parce que la
18 maman se trouve à Halifax, l'appel va être transféré vers le CTSP. Mais il se trouve que
19 la victime se trouve sur un lieu géographique différent, donc une fois qu'elle fait ça, il
20 détermine quelle police à contacter. Donc il connecte l'appelant, la personne qui
21 appelle, vers la police par l'équipement. Et lorsqu'il y a des blessures, bien sûr il y a un
22 appel de centre d'urgence, d'urgence médicale. Et donc, il est question de deux
23 notifications. La première, la réaction les intervenants de la situation et à l'appelant qui
24 se trouve sur deux comtés différents en Nouvelle-Écosse. Alors que le premier
25 intervenant concerne...

26 **Me JENNIFER COX:** Parlons un petit peu de comment ça s'est
27 passé. Donc il y a un appel à la police de Amhers, n'est-ce pas ?

28 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, c'est ça, sur le système 9-1-1.

1 Donc le preneur d'appel va transférer l'appelant vers le répartiteur des urgences et va
2 faire en sorte de garder l'appelant en ligne pour obtenir plus de détails, en particulier si
3 les blessures sont importantes et donc, une fois que la police a obtenu ses
4 informations, ils vont transférer cet appel au répartiteur. Ils peuvent faire ça, ou ils
5 peuvent les notifier par la suite. C'est-à-dire qu'ils peuvent les laisser en ligne.

6 **Me JENNIFER COX:** OK. Parlons maintenant sur comment ça se
7 passe pour la répartition des ambulances en Nouvelle-Écosse.

8 **CMD. DARRYL MacDONALD:** La répartition des ambulances, bien
9 sûr ils ont le CAD, qui est... donc en particulier pour les appels médicaux, ou pour des
10 urgences médicales. Donc toutes les données proviennent de l'appel du 9-1-1 et donc,
11 ils commencent le dossier dans le CAD, le système CAD et toutes les questions... qui
12 comporte toutes les questions que l'on pose aux appelants, dépendamment de la raison
13 de l'appel des appelants. Donc ils vont entrer toutes ces informations dans le CAD, ils
14 vont passer par toutes les séries de questions. Ils peuvent même fournir d'autres
15 informations aussi.

16 **Me JENNIFER COX:** Donc, cette répartition est faite de façon
17 électronique et au téléphone, n'est-ce pas ? Le système radio ?

18 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui. Si les appels sont transférés
19 vers une autre agence, ils présentent toujours, ils identifient quelle pièce a été
20 transférée, l'emplacement, le numéro de téléphone et la nature de l'urgence, et tous
21 détails qui seraient pertinents, qui seraient donnés par l'appelant. Et c'est à partir de là
22 que l'on procède à l'intervention.

23 **Me JENNIFER COX:** Et donc ça dépend de qui répond, qui réagit à
24 cet événement. Donc chacun a une pièce spéciale d'équipement, n'est-ce pas ?

25 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui.

26 **Me JENNIFER COX:** La diapo numéro 20. Donc là, il s'agit d'un
27 accident, d'une collision de véhicules à moteur. Donc on comprend que ça se passe sur
28 une autoroute.

1 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, donc il y a un appel au 9-1-1,
2 ça nous donne l'emplacement du véhicule et donc, il voit une collision. L'appel se fait
3 d'un téléphone fixe, donc ça se passe à l'autoroute 101. Une région où a eu lieu
4 l'accident. Donc c'est reporté. Le système sait que la juridiction de police de cette
5 région ou de cette zone et ils vont envoyer cet appel au CTSP. Oui, donc le CTSP, à
6 partir de là, ils vont déterminer... le preneur d'appel a une série aussi, de questions,
7 qu'il va devoir poser. Par exemple des blessures, d'autres problèmes, pour le périmètre
8 où se trouve le véhicule aussi, pour ce qui est de sa localisation. Ensuite ils vont répartir
9 ça vers l'ambulance, vers les pompiers et la police. Et donc, ce qui va se passer, c'est
10 que la police va s'engager. Donc, pour faire ça ils vont transférer pour les pompiers.

11 **Me JENNIFER COX:** Et on a appris que ça, c'est la réponse, le
12 service de réponse publique.

13 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Et aussi il y a répartition aussi pour
14 les pompiers de cette région, HS. Donc lorsque ça nécessite, lorsqu'il est question
15 d'urgence médicale donc le CAD va commencer le dossier pour la GRC, qui a aussi le
16 même centre de répartition. Donc le CTSP va communiquer avec le CTSP du coin où a
17 eu lieu l'accident, pour répartir justement les appels vers l'ambulance. On appelle ça
18 « changer de casquette », parce qu'on va la tourner selon l'appelant, pour pouvoir bien
19 sûr répartir l'appel comme il faut.

20 **Me JENNIFER COX:** Et le dernier scénario que nous avons. Donc
21 ça, c'est aussi une collision de véhicules à moteur. C'est la même chose ?

22 **CMD. DARRYL MacDONALD:** C'est la même collision, la
23 différence c'est que l'appelant appelle d'un cellulaire. En raison de la localisation, il a
24 été transféré vers le CTSP de la Vallée. Et donc, il est question que l'agent de CTSP
25 s'engage pour envoyer vers la GRC et aussi ils vont faire les autres transferts pour
26 contacter la GRC, plus particulièrement le Centre de communication opérationnel de la
27 GRC. Et donc, c'est pour montrer le flux de travail. Ce sont en fait les mêmes normes,
28 les mêmes procédures de répartition. Parce que nous faisons... en fait, ce que nous

1 faisons, c'est l'attribution des tâches secondaires pour être en mesure de répartir les
2 intervenants selon les appels que nous recevons.

3 **Me JENNIFER COX:** Donc il y a deux niveaux de répartition.

4 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, la plupart du temps, oui.

5 **Me JENNIFER COX:** On peut retourner à la diapo numéro 9 ?

6 Donc vous nous avez dit que c'est le centre de commandement des opérations pour le,
7 en fait, le CCO. C'est un espace ouvert ?

8 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui.

9 **Me JENNIFER COX:** C'est un espace ouvert. Est-ce que c'est
10 comme ça que ça avait l'air lorsque vous y étiez ?

11 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Non.

12 **Me JENNIFER COX:** C'est ça la raison pourquoi il y a des
13 différences ? C'est-à-dire pour ce qui est de l'installation des salles.

14 **CMD. DARRYL MacDONALD:** À cette époque, quand j'ai
15 commencé ma carrière, il y avait quatre centres de répartition, une à Truro, une à
16 Halifax et donc, au fil des années, le résultat final est d'avoir un bâtiment à Truro, où il a
17 été entièrement rénové pour justement la répartition des appels et en raison de la
18 structure du bâtiment, il y avait... c'est-à-dire, pour ce qui est de la... en raison de la
19 double-paroi du bâtiment, on devait installer les preneurs d'appels sur un côté et les
20 répartiteurs de l'autre côté.

21 **Me JENNIFER COX:** Vous avez parlé des répartiteurs plus tôt,
22 donc c'est quoi le rôle de l'installation de la pièce.

23 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Pour des situations... donc l'une
24 des choses... cette séparation fait que nous soyons en mesure d'utiliser le système
25 CAD et qu'on ne se déplace pas au Centre, ou du côté de répartition. De ne pas utiliser
26 nécessairement le système CAD. Donc les opérateurs CAD ont besoin de verbaliser les
27 informations dans leur salle et de l'envoyer de façon électronique. Donc ça a aidé à plus
28 d'un titre, dont le CCO ici, en Nouvelle-Écosse, en utilisant le système CAD. Le côté

1 négatif de ça, c'est parfois l'incapacité de communiquer avec le superviseur, ou avec le
2 gestionnaire de risques. Parce qu'ils sont là à travailler avec les interventions. Donc il
3 n'y a pas de visuel. Bien qu'il est mieux de ne pas vocaliser, mais parfois on a besoin
4 d'être en mesure de verbaliser. Et donc, la situation fait que les preneurs d'appels
5 n'enten... pour que les preneurs d'appels n'entendent pas qu'est-ce qui est émis par
6 radio et que parfois ils n'ont pas besoin de partager les données des interventions, d'où
7 la séparation.

8 C'était bon, mais c'était pas bon. C'était mauvais en même temps.

9 **Me JENNIFER COX:** Parlons un peu du personnel du côté des
10 preneurs d'appels, bon, quel type de personnel vous avez?

11 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Donc, on a le preneur d'appels qui
12 est un opérateur de 9-1-1, donc qui est formé, qui est passé par les différentes étapes,
13 et il y a le Truro, le centre à Truro. En 2020, ils avaient un superviseur de... y'a deux
14 superviseurs, par exemple pour les preneurs d'appels et un autre pour les répartiteurs.

15 **Me JENNIFER COX:** Donc, chaque... donc il y a un preneur
16 d'appels pour les superviseurs... y'a un superviseur pour les preneurs d'appels?

17 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, en fait, ce sont des gens qui
18 font un bon travail, donc ils n'ont pas besoin d'être supervisés. Donc, c'est vrai que le
19 superviseur vérifie de temps en temps, s'ils ont à le faire et qu'ils peuvent le faire de
20 part et d'autre.

21 **Me JENNIFER COX:** Et du côté des répartiteurs, quel genre de
22 personnel vous avez?

23 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Il y a un opérateur qui est formé sur
24 la répartition des appels, donc aussi de la prise des appels. Donc, il y a des
25 superviseurs encore une fois, s'il y a un seul superviseur, il va se...passer d'une partie
26 à l'autre, selon les besoins, selon si on a besoin de lui.

27 **Me JENNIFER COX:** Donc, ça va être au niveau du sergent?

28 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui. Ça dépend du centre, oui,

1 mais en centre... parfois, oui, les répartiteurs et les preneurs d'appels travaillent
2 simultanément.

3 **Me JENNIFER COX:** Pour ce qui est des communications, quel est
4 le rôle du gestionnaire de risques? Non, parce que y'a pas de police. On va parler un
5 peu du gestionnaire de risques dans l'environnement, dans le contexte pour ce qui est
6 de la répartition.

7 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Le gestionnaire de risques a
8 souvent le grade de sergent et il travaille avec ceux qui sont sur la route. Il est formé
9 pour travailler au centre de commandement aussi. Ils agissent comme commandants
10 du centre et ils fournissent des directions... des directives pour les agents. S'il y a une
11 ressource qui a besoin de quelque chose, d'un maitre-chien ou d'autres choses
12 dépendamment du dossier dont il est question, donc l'autorisation va dépendre de lui.
13 S'il y a un besoin de soutien, c'est lui aussi, et il examine aussi les documents des
14 répartiteurs pour s'assurer que... si jamais il y a des choses supplémentaires.

15 **Me JENNIFER COX:** Donc, y'a un superviseur du côté des
16 répartiteurs?

17 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Les superviseurs et les répartiteurs,
18 ce sont des civils, donc ils ne sont pas supervisés par le gestionnaire de risques. On
19 travaille en partenariat avec le gestionnaire de risques pour ce qui est des interventions
20 selon les situations.

21 **Me JENNIFER COX:** Donc, c'est clair que... on comprend par là
22 que le gestionnaire de risques a les mêmes informations que les répartiteurs.

23 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui, tout à fait, par le biais du
24 système CAD. Oui, tout à fait. Donc, les superviseurs font qu'est-ce qu'il y a lieu de faire
25 lorsqu'il est question d'interventions.

26 **Me JENNIFER COX:** J'ai une dernière question pour ce qui est du
27 GPS. Donc, le système mobile, est-ce qu'il y a certains de ces GPS? Ça dépend de la
28 localisation du véhicule, n'est-ce pas?

1 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui.

2 **Me JENNIFER COX:** Et ça dépend aussi des membres.

3 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui. Ils ne peuvent pas être
4 repérés s'ils ne peuvent pas être repérés par le GPS, donc il est question d'apporter
5 des changements pour ce qui est de la mise en œuvre dans la région pour être capable
6 de le faire, et il y a un ensemble de recommandations et on travaille sur ce projet à
7 travers tout le pays.

8 **Me JENNIFER COX:** Quand... « *dismount* », ça veut dire qu'ils
9 sont loin.

10 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Dès qu'il laisse la voiture, le
11 membre doit fournir de façon verbale leur emplacement via la radio. Les répartiteurs
12 communiquent d'habitude avec un membre actif, ils communiquent avec quelqu'un tout
13 au long de leur quart de travail.

14 **Me JENNIFER COX:** On n'a pas parlé de ceci, mais un des rôles
15 du répartiteur, c'est de conclure l'incident avec le fournisseur de service.

16 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Qui intervient une fois que le
17 membre termine un incident, le répartiteur indique que, via... ou que le membre n'y est
18 plus rattaché, alors on fait de la répar... on va faire... repasser en examen les
19 informations finales et là, on ferme l'incident et la mise en jour des temps et toutes les
20 infos et lesquelles (phon.) sont chargées vers le système de gestion des données, une
21 copie de toutes les données est sauvée dans le RAO pendant deux ans.

22 **Me JENNIFER COX:** Quand c'est une question est active, le
23 répartiteur fait le suivi actif des membres qui interviennent.

24 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Et ça dépend... oui, et ça dépend
25 de la nature de l'appel, si c'est une routine de... une question de routine, quelqu'un qui
26 va signaler le vol d'une bicyclette par exemple, il voit à l'écran que le membre est
27 intervenu, quand ils sont arrivés sur la scène, l'heure et ainsi de suite, mais le
28 répartiteur n'est pas impliqué de façon active tout au long de cela. Si un membre

1 intervient à une dispute ou à un domicile où il y a le potentiel de violence considérable,
2 on laisse le canal radio ouvert à tout moment et on fait le suivi des temps de
3 déplacements, le temps sur la scène, et c'est selon la nature de l'appel. Y'a des
4 moments déterminés où le répartiteur va interagir avec le membre.

5 **Me JENNIFER COX:** Et ils vérifient, oui, ça?

6 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Non, ils vont sur les ondes et ils
7 demandent leur statut.

8 **Me JENNIFER COX:** Voilà mes questions, Monsieur le
9 Commissaire. Est-ce que c'est le moment de faire... de prendre la pause du diner pour
10 avoir l'occasion de parler aux participants? Peut-être que nous pourrions revenir... je
11 sais pas qu'est-ce qui pourrait bien vous plaire. 13 heures ou juste avant 13 heures?

12 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Peut-être qu'on pourrait dire
13 1 heure. Oui, certainement.

14 Merci, Madame Cox... euh, Maitre Cox, Madame MacDonald...
15 Monsieur MacDonald. On reviendra à midi 45.

16 **Me JENNIFER COX:** Et pour clarifier, le témoin n'est pas encore
17 excusé.

18 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Vous avez tout à fait raison,
19 Maitre Cox.

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les avocats
21 seront en caucus et les procédures vont revenir... reprendre à...

22 --- L'audience est en pause à 11 h 44

23 --- L'audience est reprise à 13 h 08

24 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Rebienvenue. Les
25 procédures sont de nouveau en séance.

26 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

27 Merci bien tout le monde.

28 Maitre Cox, merci d'avoir relayé... vous avez relayé une demande

1 de la part des avocats des participants de poser des questions à ce témoin et étant
2 donné que tous les conseils des participants... tous les avocats des participants ont eu
3 des réunions et on a eu le temps d'entendre parler d'eux, étant donné que les avocats
4 des participants n'ont pas eu beaucoup de temps de préparer des questions à l'avance,
5 et gardant en tête la nature de ce témoin qui est là pour essentiellement nous aider afin
6 d'arriver à comprendre le système du 9-1-1, et cela fera bien sûr partie de la prochaine
7 séance. Nous pensons que c'est tout à fait pertinent que les avocats des participants
8 posent des questions.

9 Et je pense que vous avez fourni pendant vos réunions une liste de
10 vos questions selon la catégorie, et Maitre Cox a vos questions et elle peut identifier les
11 catégories ou les avocats qui vont poser la question.

12 Maitre Cox.

13 **Me JENNIFER COX :** Merci les commissaires.

14 Conformément au Règlement 52, votre décision est basée sur la
15 demande de la part des participants de poser des questions à Monsieur MacDonald.
16 Moi, je vais offrir quelques questions pour certains des participants qui ne sont pas
17 dans la salle.

18 Je vais commencer par celle-là et ensuite, je vais demander aux
19 avocats et aux participants qui ont indiqué leurs questions et je vais faire appel à vous
20 dans l'ordre que les questions ont été présentées.

21 Alors, Monsieur MacDonald, je veux vous parler du système CIDS
22 et comment cela a été intégré dans le système du RAO?

23 **CMD. DARRYL MACDONALD:** CIIDS, c'est C-I-I-D-S et c'est le
24 nom du système de ROA que la GRC utilise de façon nationale. C'est Computerize
25 Integrated Information Dispatch System et c'est ça le RAO, le logiciel, en fait, qu'on a
26 montré à l'écran.

27 **Me JENNIFER COX :** Le poste de travail mobile, est-ce qu'il
28 peut accéder au CIIDS?

1 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui – c’est un prolongement de
2 cela, c’est dans la voiture de police, mais ça en fait partie. C’est mobile et ça
3 communique avec le système CADS par l’entremise d’un serveur de communications
4 situé à Ottawa.

5 **Me JENNIFER COX :** Alors, la réponse est oui?

6 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui.

7 **Me JENNIFER COX :** Et le partage des photographies – si un
8 répartiteur a une photographie, est-ce que ça peut être envoyé aux postes de travail
9 mobiles?

10 **CMD. DARRYL MACDONALD:** En ce moment, on ne peut pas
11 envoyer une photo directement à un poste de travail mobile par messagerie, mais ils
12 peuvent les obtenir par une requête PSP si c’est dans le système des dossiers. Il y a
13 une autre méthode où une photo peut être partagée avec un poste de travail mobile.
14 C’est par l’entremise d’un petit outil appelé *bulletin board*; alors, la photographie peut
15 être téléchargée avec des renseignements vers le babillard et le membre dans l’unité
16 de patrouille peut récupérer ces informations par l’entremise d’un lien web avec le
17 logiciel.

18 **Me JENNIFER COX :** D’accord. Et sur le plan du rôle du
19 preneur d’appels, là où ça passe du côté des répartiteurs, à quel moment passe du
20 preneur d’appels vers le répartiteur?

21 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui, certainement. D’habitude,
22 dans le plus grande partie des cas, des appels, c’est affiché vers le répartiteur une fois
23 que tous les renseignements dont on a besoin sont obtenus pour répartir l’appel. Mais
24 si c’est un appel haute priorité – peut-être où il y a de la violence ou des armes, disons
25 un vol armé – le preneur d’appels peut afficher l’appel vers un détachement local selon
26 la nature de l’appel. Et une fois cela reçu, ils peuvent l’afficher pour faire que le
27 processus aille plus vite en l’envoyant directement au répartiteur et en faisant la mise
28 des mises à jour continues en fonction des renseignements reçus de l’appelant.

1 **Me JENNIFER COX :** On a également posé des questions au
2 niveau du logiciel. Quels sont les outils disponibles, la liste spécifique des outils qui sont
3 disponibles et les technologies qui sont disponibles, particulièrement pour les
4 répartiteurs? Pouvez-vous les identifier?

5 **CMD. DARRYL MACDONALD:** C'est surtout le système RAO;
6 cela est intégré avec le CEPIC et le PSP et cela contient également les messageries à
7 l'intérieur et à l'extérieur. C'est qu'on peut communiquer par l'entremise d'autres
8 agences policières : le RAO, par l'entremise du Centre d'info de la police canadienne.
9 Cet outil-là est utilisé par la répartition. Il y a le système mobile de radio mobile à travers
10 la région et on l'emploie pour communiquer pour les gens dans la voiture ou dans le
11 détachement et les radios dans les deux emplacements ainsi que les radios portatives.
12 Et l'autre outil utilisé, c'est le système JEIN pour les véhicules motorisés, pour faire les
13 plaques d'immatriculation, pour obtenir des renseignements au niveau des tribunaux,
14 pour obtenir des renseignements des gens dont ils ont affaire. Par l'entremise de CIPC,
15 ils peuvent accéder à toute une foule de bases de données – les armes à feu,
16 notamment. Également... ils peuvent également accéder à CIIDS, également ouvrir une
17 session pour l'audio pour les appels des preneurs d'appels et de la répartition et tous
18 les canaux de radio à travers la province que la GRC enregistre.

19 Voilà, c'est ça leur équipement de base tout au cours de leur quart
20 de travail. Ils peuvent accéder aux courriels et d'autres applis qui sont propres à la
21 GRC, qui sont fournies par la GRC aussi s'ils en ont besoin.

22 **Me JENNIFER COX :** D'accord. Alors maintenant, je passe
23 aux participants individuels, les avocats individuels qui ont demandé de poser des
24 questions. Je vais demander à l'avocat de lever la main, on va vous donner le micro. Le
25 premier avocat, c'est Matthew McLennan, Patterson Law. Maître McLennan?

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MATTHEW McLENNAN :**

27 **Me MATTHEW McLENNAN :** Bonjour Monsieur MacDonald.
28 J'ai quelques questions pour vous, ça ne devrait pas prendre trop longtemps.

1 Vous avez mentionné que le système GPS dans les véhicules des
2 agents dépendent des réseaux cellulaires dans la région. Correct?

3 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui.

4 **Me MATTHEW McLENNAN :** Qu'est-ce qui se passent si
5 disons, par exemple, soit les GPS ne fonctionnent pas dans un véhicule ou le véhicule
6 rentre dans une zone où il n'y a pas de service? Qu'est-ce qui se passe et comment
7 est-ce que cela est reflété dans la carte?

8 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Quand ils sont dans une zone où
9 ils ne peuvent pas accéder à une tour de cellulaires, où il n'y a pas de service ou
10 l'ordinateur est hors-ligne, il y a une indication qui est rapportée dans le système de
11 RAO qui indique que la voiture est hors... n'est plus en ligne. Il y a une silhouette, un
12 contour rouge qui entoure la voiture, qui indique... c'est indiqué au répartiteur. Il voit à
13 l'écran aussi qu'ils ne sont plus en ligne. Là, les données qu'ils traitaient dans leur unité
14 et quand ils rentrent dans une zone... si c'est court, c'est presque sans faille et les
15 données sont envoyées mais s'ils sont hors ligne pendant un bout de temps, ça se peut
16 qu'ils doivent ouvrir une nouvelle session quand ils accèdent à une zone où il y a du
17 service. C'est pas que la carte... c'est pas que le véhicule sorte de la carte; il y a une
18 indication rouge où ils ont reçu les derniers pins. La mise à jour ne se fait peut-être pas
19 aussi vite que possible parce qu'ils sont dans une zone où ça ne signale pas... ça va
20 indiquer les derniers coordonnés GPS dont ils disposent. Le modem sauve les données
21 et ça pousse dès qu'ils ont l'occasion de le faire.

22 **Me MATTHEW McLENNAN :** Alors plus tard, vous pouvez
23 toujours reconstituer le parcours de la voiture?

24 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui, si ça a été véhiculé et si...

25 **Me MATTHEW McLENNAN :** Vous dites que vous pourriez
26 pouvoir leur donner comme ça vient.

27 **CMD. DARRYL MACDONALD:** On va regarder cela par
28 l'entremise de Valley Communications; ce n'est pas de la GRC, c'est un aspect qui est

1 non GRC.

2 **Me MATTHEW McLENNAN :** Vous avez mentionné auparavant
3 qu'il y a un temps de réception d'appels de 10 secondes?

4 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui, c'est la norme. Quand on
5 sonne, quand c'est présenté du système... du commutateur 9-1-1, il y a une sonnette
6 que l'appelant entend – ça n'a pas encore sonné pour l'opérateur. Évidemment, c'est
7 comme avec n'importe quel appel; le 10 secondes, c'est dès qu'il y a présentation de
8 l'appel.

9 **Me MATTHEW McLENNAN :** Alors, si... il y a un point qui va à
10 Valley Communications qui l'a relié vers le STO, les renseignements que le preneur
11 d'appels, c'est relié par la voie, parce qu'ils ne partagent pas un RAO?

12 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Si Valley devait prendre un appel
13 pour la police, il devrait le transférer vers une agence policière qui a un RAO. Si le RAO
14 est connecté au système du 9-1-1, ça, ça va rejoindre... désolé, les renseignements du
15 9-1-1 vont être livrés au système RAO. Dans le cas de la GRC, Valley transfère un
16 appel vers le STCSP de la GRC. C'est pré-rempli, malgré le fait que ça rentre dans ce
17 système-là.

18 **Me MATTHEW McLENNAN :** En conclusion, est-ce qu'on perd
19 du temps si un appel est relié de Valley Communications vers le STO si on compare ça
20 à un autre appel au sein de la STO pour répartir vers la...

21 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui, on perd un tout petit peu de
22 temps parce que c'est transféré vers quelqu'un, mais c'est pas beaucoup – c'est
23 minime. Le travail fait par Valley est tout à fait précisément la même chose que ce que
24 fait un preneur d'appel au STO à la GRC du côté... et du 9-1-1. Quand il porte le
25 chapeau du 9-1-1, ils font les mêmes tâches, l'emplacement de l'appel, l'état de
26 l'urgence et quand ils tapent transfert, ça va vers une ligne de relayage. C'est prioritaire
27 – parce qu'on sait que c'est un appel 9-1-1 qui est relié par un autre STSP et là, ils
28 répondent en ordre de priorité. Alors, le délai est très, très petit. Moi, je l'ai répondu

1 dans mon propre, cet aspect et je le transfère à mon propre système téléphonique sur
2 mon propre (inintelligible). La seule différence que c'est quelqu'un de Valley qui appuie
3 et qui... Donc, la seule perte... la seule perte de temps serait la procédure
4 d'acheminement de l'appel, mais le système RAO est rempli, pré-rempli avec
5 l'information de 9-1-1 et c'est comme ça que le système a été construit dans la
6 province.

7 **Me MATTHEW McLENNAN :** Vous avez mentionné le système
8 JEIN qui fournit de l'information judiciaire, entre autres. Plusieurs d'entre nous dans la
9 salle connaissent ce système, mais pour ceux qui ne connaissent pas, est-ce que vous
10 pouvez expliquer ce système judiciaire et si ça comprend aussi les dossiers civils?

11 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Du point de vue du preneur
12 d'appels, nos devoirs sont de trouver le nom et les dates de naissance associés. Donc,
13 il est très rare que nous allons examiner les données associées avec le système
14 judiciaire. Quand nous faisons des requêtes, c'est généralement pour fournir de
15 l'information additionnelle aux fins de la sécurité de nos usagers – que ce soit les
16 victimes ou les policiers. Donc, si on cherche à obtenir les coordonnées de quelqu'un
17 ou l'information, je vais vous expliquer un peu comment... je vais vous donner un
18 exemple pour vous expliquer comment on pourrait s'en servir.

19 Par exemple, mettons qu'on connaît, on sait... que l'on sache qu'un
20 parent, un proche a quitté un endroit à cause d'une urgence médicale et on ne connaît
21 pas dans quel véhicule il était, mais si on savait qui vivait dans cette résidence ou si on
22 cherchait avec les codes postaux, on pourrait trouver qui a des véhicules et qui habite à
23 cette résidence. On pourrait trouver cela, par exemple, dans le système judiciaire ou
24 par le système des véhicules moteur, cela... des automobiles. Donc, si on avait le
25 même nom, si on trouvait le même nom, on dirait « Bon, quel véhicule possède-t-il? ».
26 C'est un outil de requête pour nous; cela... il ne s'agit pas d'obtenir de l'information
27 juridique.

28 **Me MATTHEW McLENNAN :** Donc, pour clarifier, vous ne

1 pourriez pas dire si JEIN, ce système, J-E-I-N, comprend des dossiers pénaux ou
2 criminels et aussi des dossiers, par exemple, de négligence, des dossiers civils?

3 **CMD. DARRYL MACDONALD:** On pourrait utiliser cela aussi, le
4 système, l'autre système qui est le SIRP, le Système d'incidents et de rapports de
5 police.

6 **Me MATTHEW McLENNAN :** Pouvez-vous... dans certains
7 documents, on se réfère à 9-1-1 inversé. Qu'est-ce que c'est? Pouvez-vous l'expliquer,
8 si vous le connaissez? Et puis donc, qu'est-ce que c'est? Ensuite, j'aurai une autre
9 question.

10 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Eh bien, ce que j'ai compris du 9-
11 1-1 inversé, ça nous permet de chercher des zones géographiques pour des numéros
12 de téléphone. Mais ce n'est pas quelque chose qui se fait du côté des répartiteurs. On
13 pourrait faire une recherche de téléphone, d'adresse inversée. Si vous avez un numéro
14 de téléphone, cela vous permettrait peut-être de trouver une adresse, mais ce n'est pas
15 quelque chose que les répartiteurs font.

16 **Me MATTHEW McLENNAN :** Donc, ma question de suivi
17 serait : est-ce qu'on pourrait s'en servir... mettons que vous recevez un appel d'une
18 ligne fixe d'une adresse municipale et ensuite, est-ce que vous pourriez vous servir de
19 la technologie du 9-1-1 inversé pour déterminer les adresses municipales d'autres
20 personnes dans la zone par le biais de la géolocalisation ou des gens qui devraient être
21 contactés, qui pourraient subir un impact?

22 **Me JENNIFER COX :** Monsieur McLennan, je crois que la
23 réponse à la question était que ce n'est pas une technologie qui est utilisée par le
24 témoin. Donc, je ne sais pas comment il pourrait répondre à votre question.

25 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Justement, je peux vous dire que
26 la technologie existe dans certaines régions, mais je ne connais pas le fonctionnement
27 de cette technologie ou dans quelles circonstances on s'en sert.

28 **Me MATTHEW McLENNAN :** Alors, j'aurais d'autres questions.

1 Donc, encore là, peut-être que ça tombe hors de vos compétences, mais pourriez-vous
2 parler du protocole utilisé pour saisir des notes des agents de police dans le RAO?

3 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Ce que j'ai compris, c'est que
4 l'agent va donc saisir de l'information dans d'autres systèmes – non pas le RAO. La
5 RAO, c'est le logiciel, c'est l'appli qui est utilisée par les répartiteurs et pour répondre
6 aux incidents. Donc, je ne sais pas comment ça se fait.

7 **Me MATTHEW McLENNAN :** Une dernière question : vous
8 avez dit que certains répartiteurs ont accès à Google Maps. Est-ce que Google Maps
9 est disponible sur les postes de travail mobiles?

10 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui, je crois que cette appli
11 devrait être disponible par navigateur sur poste mobile.

12 **Me MATTHEW McLENNAN :** Donc, est-ce que les répartiteurs
13 pourraient envoyer une carte Google Maps à un poste mobile, faire parvenir cette
14 carte?

15 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Cela ne se fait pas. Ces images
16 ne sont pas envoyées par les répartiteurs.

17 **Me MATTHEW McLENNAN :** Est-ce qu'on s'attend à ce qu'un
18 répartiteur puisse parler avec l'agent en temps réel étant donné ce qu'il voit à la carte?

19 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Oui et ça se fait très souvent
20 quand il y a des répartitions urgentes ou d'importance critique. Souvent, on veut savoir
21 où se situe l'agent par rapport à l'incident et il y a aussi une fonctionnalité de cliquer
22 avec le bouton de droite sur la carte et cela leur donne deux ou trois options. On peut
23 ouvrir GoogleMaps, SteamMaps ou aussi le Centre national opérationnel. Et donc, on a
24 cette capacité et ils peuvent envoyer ou donner cette information aux membres

25 **Me MATTHEW McLENNAN :** Merci. Ce sont les questions que
26 j'avais.

27 **Me JENNIFER COX :** Merci, Maître McLellan. Ensuite, c'est
28 Maître Bryson.

1 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JOSHUA BRYSON :**

2 **Me JOSHUA BRYSON :** Merci, Monsieur MacDonald, j'ai
3 quelques questions. Je veux mieux comprendre combien de temps ça prend quand un
4 appel de priorité numéro un arrive – combien de temps ça prend pour l'acheminer au
5 répartiteur. Est-ce que ça... mettons que vous avez un appel de quatre ou cinq minutes,
6 quand est-ce que les répartiteurs prennent connaissance de la nature de l'appel?

7 **CMD. DARRYL MACDONALD:** Bon, ça dépend de la priorité de
8 l'appel, mais le téléphoniste a la possibilité d'afficher un fichier n'importe quand, dès
9 que la localisation et la nature, la priorité de l'appel auront été établies – et avec très
10 peu de détails, souvent. Par exemple, mettons qu'il y a un vol à main armée qui est en
11 cours, si on connaît la localisation, cela sera déjà pré-rempli, on va aussi générer la
12 zone du détachement automatiquement. Ça va indiquer aussi priorité un, vol à main
13 armée en progrès, en cours et ils vont s'y afficher. Donc normalement, si ça vient de 9-
14 1-1, on n'a qu'à écrire le type d'appel et quelques mots et c'est tout.

15 **Me JOSHUA BRYSON:** Et donc ça peut se faire au courant d'un
16 appel, pendant qu'un appel soit en cours?

17 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Donc ça, c'est une répartition
18 « chaude » qu'on appelle, donc on ne va pas attendre que toutes les questions soient
19 posées. On va faire cela de façon urgente.

20 **Me JOSHUA BRYSON:** Et est-ce que... si l'on a... dès que l'on
21 aura déterminé que la priorité est de niveau 1, on peut le faire.

22 **CMD. DARRYL MacDONALD:** C'est ça. On n'a pas besoin
23 d'établir la nature de l'appel.

24 **Me JOSHUA BRYSON:** Bon. Suite à la possibilité de réécouter
25 l'appel, quand est-ce que cela... l'enregistrement devient disponible? Est-ce que cela
26 existe pendant que l'appel soit en cours?

27 **CMD. DARRYL MacDONALD:** L'enregistreur est contrôlé par voix,
28 donc quand y'a une voix à la ligne, cela va créer une piste et s'il y a une pause dans la

1 discussion, cela va créer une autre piste, et dès que la piste sera terminée, on pourra
2 l'écouter tout de suite. Un autre utilisateur pourrait l'écouter.

3 **Me JOSHUA BRYSON:** Qu'est-ce qui s'appelle une pause? Est-ce
4 que c'est un bris?

5 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Ça peut être une pause dans la
6 discussion. Par exemple, dans certains enregistrements, il y aura une discussion initiale
7 et ensuite ça va s'arrêter, il y aura... ça va... en fait, ça va se poursuivre. Aussi parfois,
8 quelqu'un va téléphoner 9-1-1 et les lignes seront enregistrées, les lignes 9-1-1, et
9 quand l'appel... le preneur d'appels aura acheminé l'appel à l'agence de police ou, si
10 c'est déjà l'agence de police, ça sera capté sur une autre ligne, donc il y aurait une
11 pause là. On va donc... l'appel se poursuit sur la ligne de police, et donc, c'est là où la
12 pause s'insérerait. Il y aurait donc deux pistes à cet endroit-là.

13 **Me JOSHUA BRYSON:** Et chaque piste va générer aussi un
14 registre de voix.

15 **CMD. DARRYL MacDONALD:** C'est ça.

16 **Me JOSHUA BRYSON:** Et dernière question. En ce qui concerne
17 le niveau de priorités accordé aux appels étant donné le niveau de gravité et que cela
18 peut changer en cours de route. Est-ce que cela crée des documents papier? Si
19 quelque chose est priorité 3 et que l'on... finalement que l'on mette la priorité au
20 niveau 1, est-ce que l'on peut voir ce changement?

21 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui. Une fois que le dossier est
22 affiché aux fins de la répartition, si jamais la priorité avait changé, on le verrait. Par
23 exemple, si je suis en train d'obtenir de l'information de votre part et que j'avais déjà
24 indiqué la priorité 3, et qu'ensuite la priorité devienne de niveau 1, je n'ai pas encore
25 affiché le dossier parce que n'est pas encore envoyé à la répartition, je suis encore actif
26 comme preneur d'appels, alors là, non, mais dès que l'appel sera acheminé à la
27 répartition, tous ces changements seront suivis.

28 **Me JOSHUA BRYSON:** Ce n'est que ça, mes questions. Je n'en

1 avais pas d'autres.

2 **Me JENNIFER COX:** Alors ensuite, c'est Me Miller... ou Madame
3 Miller, pardon.

4 --- **CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TARA MILLER :**

5 **Me TARA MILLER:** Quelques questions, Monsieur MacDonald.
6 Comment est-ce qu'on peut chercher un FIP, *Firearms Interest*
7 *Police?*

8 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Ça, on peut le chercher sur le poste
9 de travail mobile.

10 **Me TARA MILLER:** Maître Cox a parlé de... elle vous a posé une
11 question sur la transmission des photos. Vous avez dit que l'on ne peut envoyer des
12 photos directement, mais qu'il y a deux façons de télécharger des photos vers les
13 postes mobiles.

14 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Avec l'appli SAMM qui se trouve
15 dans le VDP, les photos ne peuvent pas être envoyées directement. L'information sera
16 transférée à l'appli par... de la RAO où un incident qui est envoyé, ou un message dans
17 le système ou une requête. Et donc, le message serait la seule façon d'envoyer une
18 photo, mais cela n'a pas la capacité de l'envoyer, donc on a trouvé une façon de
19 contourner le problème. Nous avons une fonctionnalité de babillard qui permet de
20 télécharger un fichier photo et les membres peuvent ensuite avoir accès à cela. Ce
21 n'est pas dynamique, je ne peux pas vous envoyer un message directement. Ça, c'est
22 effectivement un inconvénient de l'appli SAMM qui sera réglé.

23 **Me TARA MILLER:** Donc, c'est un inconvénient parce que ça
24 prend quelques... il faut faire quelques pas de plus pour obtenir l'information et c'est
25 parce que...

26 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Justement parce que la technologie
27 est arrivée à la fin de sa durée de vie et est en train d'être remplacée.

28 **Me TARA MILLER:** Et ensuite, comment est-ce que l'on transmet

1 l'information par le centre 9-1-1 et jusqu'au poste BOLO?

2 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Ça, c'est BOLO. BOLO est généré
3 dans la localisation et on peut générer le BOLO dans plusieurs... par plusieurs applis
4 du système RA... ou du système RAO. Le système RAO peut envoyer, entre autres,
5 des messages internes à n'importe quel poste de travail, des messages à n'importe
6 quel poste de travail, c'est comme ça qu'on le fait à l'interne et il y a des groupes qui
7 peuvent envoyer ces messages de façon instantanée. Donc, on peut les envoyer à
8 toute personne qui est... a ouvert une session sur un poste de travail mobile ou on peut
9 l'envoyer... on peut envoyer un message aussi personnel, d'une personne à une autre.
10 Ça, c'est un intérêt à l'intérieur de la RAO de la GRC. Avec... par le biais du lien avec le
11 CIPC, on peut envoyer... utiliser la fonctionnalité de messages du CIPC, on peut donc
12 envoyer des messages d'une agence de police à l'autre partout au Canada. Avec cela,
13 on peut copier et coller l'information dans un message externe et l'envoyer par exemple
14 à toutes les forces policières de la Nouvelle-Écosse ou du Canada. Et ensuite, on peut
15 l'envoyer dans toute la région ou à toute la province, et donc, ça va se rendre à toutes
16 ces compétences policières.

17 **Me TARA MILLER:** Et donc, pour un membre qui est dans son
18 véhicule et qui a ouvert une session sur l'appli mobile, quelle est la rapidité à laquelle
19 cette personne aurait effectivement... aurait cette information?

20 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Eh bien, il n'a qu'à toucher l'écran
21 et il va la voir.

22 **Me TARA MILLER:** Et finalement, Monsieur MacDonald, j'ai une
23 question en ce qui concerne ce que vous avez dit ce matin sur le rôle de
24 communication du répartiteur avec les membres pendant un quart. Donc, la personne
25 va fermer l'incident à la fin de son quart, n'est-ce pas? Est-ce qu'il y a une limite au
26 nombre de membres avec lesquels un répartiteur peut communiquer à chaque
27 moment?

28 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Non, il n'y a pas de limite. Donc, le

1 répartiteur peut communiquer par le biais de SAMM, les messages internes de SAMM,
2 ou bien... normalement, ils vont utiliser le système de radiocommunication, c'est l'un
3 des meilleurs systèmes au monde de son type en Nouvelle-Écosse. Cela lui donne la
4 possibilité de communiquer dans toute la région géographique de la Nouvelle-Écosse et
5 des provinces maritimes. Et donc, tous les répartiteurs ont la possibilité de parler sur un
6 seul groupe avec les gens dans la région, les membres dans une région, ou ils peuvent
7 diffuser à tous les détachements ou ils peuvent rejoindre aussi les agences partenaires
8 par le biais d'une console.

9 **Me TARA MILLER:** Merci, Monsieur MacDonald.

10 **COMMISSAIRE J. MICHAEL MacDONALD:** Merci, Maitre Miller.

11 **Me JENNIFER COX:** Ensuite, c'est Monsieur... Maitre Topshee.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR ME STEPHEN TOPSHEE :**

13 **Me STEPHEN TOPSHEE:** Merci, Monsieur MacDonald. J'ai des
14 questions en ce qui concerne le rapport MacDonald et les recommandations émanant
15 de ce rapport.

16 **Me JENNIFER COX:** Vous voulez dire le rapport MacNeil?

17 **Me STEPHEN TOPSHEE:** C'est exact. Donc, ce qui se réfère à

18 COMM-...

19 **Me JENNIFER COX:** Monsieur... Maitre Topshee?

20 **Me STEPHEN TOPSHEE:** Pardon?

21 **Me JENNIFER COX:** On n'a pas parlé de ce rapport et cette
22 personne n'a pas d'expertise en ce qui concerne ce rapport.

23 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre Topshee, désolé. Est-ce
24 que... votre question est laquelle?

25 **Me STEPHEN TOPSHEE:** Il a dit ce matin qu'il avait été impliqué
26 dans le travail sur le système de cartographie CIIDS et que... ou SIRI, en français, il a
27 mentionné dans le rapport MacNeil et j'ai cherché donc une clarification à ce sujet.
28 Qu'est-ce qu'il faisait au juste, quelle recommandation a mené à ce qu'il travaille sur ce

1 système.

2 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Votre question porte sur la
3 déclaration qu'il a fait ce matin.

4 **Me STEPHEN TOPSHEE:** Oui tout à fait, c'est ça. Donc je me
5 base sur la localisation, on parle de 5402, 54... on parler du rapport, je voudrais juste
6 savoir de M. MacDonald, vous avez déclaré ce matin que vous travaillez sur certains,
7 ou c'est quelque chose qui est en relation avec ça ? Vous pouvez me rafraichir la
8 mémoire s'il vous plait ?

9 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui bien sûr, donc la connexion
10 c'est que lorsqu'un membre quitte le véhicule, pour répondre à un appel ou autre, nous
11 ne pouvons pas assurer sa traçabilité par le GPS avec la technologie dont nous
12 disposons. Je voudrais dire que les répartiteurs ont besoin d'avoir la possibilité de
13 suivre quelqu'un par véhicule. Personnellement, je travaille avec les CCO national, qui
14 sont les centres de... donc je siège sur leur conseil et je travaille aussi au niveau
15 national. Donc l'un des projets sur lequel nous travaillons présentement, c'est
16 l'intégration du GPS des ports radio des membres dans le système RAO comme ça on
17 sera en mesure de les voir lorsqu'ils sont dans leur véhicule.

18 **Me STEPHEN TOPSHEE:** Très bien, merci. Et dernière question,
19 peut-être que vous n'avez pas la réponse. Je ne sais pas si vous pouvez nous en dire
20 plus sur les recommandations du rapport de MacNeil, parce que je ne peux pas voir ça
21 sur l'écran.

22 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Je sais que c'est compris dans le
23 rapport, je le sais très bien, mais je ne peux pas vous le dire.

24 **Me STEPHEN TOPSHEE:** Et la section des recommandations, il y
25 a des recommandations et des interventions de la GRC, il y a aussi... avez-vous la
26 date... la date, la connaissez-vous, pour terminer le tout ?

27 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Non, je ne la connais pas.

28 **Me STEPHEN TOPSHEE:** Ce sont là toutes les questions que les

1 participants avaient.

2 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Monsieur Topshee.

3 **Me JENNIFER COX:** Ce sont là toutes les questions que les
4 participants avaient. Maintenant, si vous avez d'autres questions pour le témoin.

5 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci aux avocats. Je vais
6 commencer avec le Commissaire Fitch, je ne sais pas si vous avez des questions.

7 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci, Monsieur MacDonald. Et l'avocat
8 Cox, merci, ce sont des questions... très bonnes questions que vous avez posées, en
9 fait, c'est les questions que j'avais et Monsieur le président, si vous permettez, j'ai
10 quelques autres questions à poser. L'une a rapport avec les questions de Mme Miller,
11 donc ça inclut les... vous avez répondu pour ce qui est de agences, ou pour ce qui est
12 de BOLO.

13 **CMD. DARRYL MacDONALD:** En général, BOLO dépend de
14 l'organisation de la police. Il y a la capacité d'envoyer à n'importe quel service de police
15 dans le système, mais en général, nos BOLO vont tous vers les services de police.

16 **COMMISSAIRE FITCH:** Deuxième question que j'ai, lorsqu'un
17 membre se connecte, et vous avez indiqué que la répartition... c'est-à-dire que les
18 personnes peuvent être... c'est échelonné, donc ils peuvent se connecter aux stations
19 mobiles ou que la répartition peut être faite sur le système. Donc ce système, par
20 BOLO, par RAO, par tout autre outil, y a-t-il un *briefing* automatique qui va impliquer les
21 membres, c'est-à-dire d'une autre façon autre qu'en ligne ? Pour ce qui est des stations
22 de travail mobile.

23 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Ils ont en fait la capacité d'avoir des
24 requêtes avec les régions de détachement, et donc ils peuvent connaître, savoir ce qui
25 se passe. En savoir plus sur l'incident, sur la zone ou la région de la répartition et tout
26 ce qui est jugé grave par le répartiteur, ils peuvent continuer à travailler, ils vont garder
27 ça sur le bureau, on va envoyer ça aux membres qui arrivent. Donc en général, on sait,
28 par exemple pour ce qui est du cadre temporel.

1 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. Désolé, j'ai quelques autres...
2 aussi, vous avez mentionné un certain nombre de programmes qui étaient disponibles
3 pour la répartition, vous les avez listés : par le véhicule, par... et vous avez aussi
4 mentionné le système pour lequel je vous remercie d'en avoir parlé. Pouvez-vous nous
5 informer par ce système, quel genre d'accès les membres ont lorsqu'ils travaillent sur
6 des stations mobiles, en particulier pour les informations qu'ils auraient, qu'ils vont
7 utiliser ?

8 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Donc en général, on utilise les
9 courriels avec les officiers de police et parfois les répartiteurs. Donc ils ne sont pas
10 envoyés via le RAO si quelqu'un a besoin de cette information, ce genre d'information,
11 ils vont devoir leur envoyer des courriels. Donc encore une fois, la plupart de nos
12 membres ont accès aux courriels, lorsqu'ils travaillent, par le biais de leur cellulaire, ou
13 ils peuvent se connecter à l'une de nos stations de travail. Donc s'il y a un besoin
14 d'envoyer des bulletins, ça peut se faire. Ils peuvent le faire de cette manière ou de
15 l'autre. Ce que je peux dire, c'est que ce n'est pas très commun, parce que ces
16 courriels sont émis, sont comme publié, pour les membres qui arrivent d'autres
17 sections.

18 **COMMISSAIRE FITCH:** Donc des bulletins ou des accès à ces
19 systèmes d'information. Donc, c'est là où on a besoin d'en savoir plus, n'est-ce pas,
20 comme vous avez dit, on a besoin de fouiller plus, n'est-ce pas ?

21 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui. Oui. Et ce n'est pas quelque
22 chose qui est pertinent au contexte de la répartition.

23 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. Oui, oui je le savais, mais je voulais
24 juste confirmer. Pouvez-vous expliquer aussi, lorsque vous avez présenté des
25 scénarios très utiles, la façon, c'est-à-dire comment l'enchaînement se fait par rapport
26 aux autres agences, ceux de la Nouvelle-Écosse au niveau municipal, pour ce qui est
27 des pompiers, de l'ambulance, travaillent-ils de façon cryptée ?

28 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Depuis 2015, je pense, deux

1 systèmes dans le TMR sont cryptés et la majorité de nos agences ne sont pas encore
2 cryptées, y compris pas mal d'autres services de police à travers la province. Je pense
3 qu'un changement significatif se passe.

4 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci, ce sont toutes les questions que je
5 voulais poser.

6 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Commissaire Stanton.

7 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci. Je voulais juste comprendre un
8 petit peu plus sur la gestion de risque, vous avez mentionné que pour le côté des
9 répartitions.

10 **CMD. DARRYL MacDONALD:** Oui. Ils ont des stations de travail
11 du côté de la répartition ou des répartiteurs. Au Centre, aussi ils ont des stations de
12 travail, que ce soit pour les répartiteurs ou les preneurs d'appels. Et juste à côté d'eux
13 se trouve le coin du superviseur de sorte à ce qu'il ait une vue générale. Il dispose du
14 même matériel qu'utilisent les répartiteurs. Ils ont des systèmes RAO et d'autres
15 systèmes aussi.

16 **COMMISSAIRE STANTON:** Et donc, à quel point... quand
17 intervient le gestionnaire de risque lorsque c'est au stade de la répartition, ou il
18 intervient juste lorsque l'appel est réparti vers le service de police, ou vers une tout
19 autre agence ?

20 **CMD. DARRYL MacDONALD:** En fait, c'est pour la police
21 seulement, c'est orienté pour la police ou vers la police, seulement. Et donc s'ils sont
22 postés... dépendamment s'ils sont postés à leur station de travail, donc on examine ces
23 dossiers, pour voir s'il y a eu des interactions, des échanges dans ce sens, que ce soit
24 pour le Commandant ou pour fournir de l'autorité pour un dossier en particulier.

25 **COMMISSAIRE STANTON :** Et, donc, vous avez dit que « une fois
26 que le Commandant des incidents est sur scène » : est-ce que ça veut dire que le
27 gestionnaire de risque s'écarte un petit peu, ou il reste sur scène?

28 **CMD. DARRYL MacDONALD:** En fait, il surveille les appels, il

1 surveille les activités, il surveille -- il soutien les intervenants, aussi, et aussi toute
2 information qui est pertinente, qui doit l'envoyer aussi à la haute direction, ou au
3 gestionnaire principal.

4 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci, M. MacDonald. J'ai une
5 question : vous avez mentionné une fonctionnalité, je présume qu'on parle d'avril 2020?

6 **CMD. DARRYL MacDONALD**: Oui.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci.

8 Merci beaucoup, M. MacDonald. Merci Mme Cox, merci les
9 avocats. Vous êtes libre de partir : on va prendre une pause pour nous préparer pour la
10 présentation de M. Burril. Donc, on va reprendre à 14h, merci.

11 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Merci, on prend une
12 pause pour reprendre à 14h.

13 --- L'audience est en pause à 13 h 52

14 --- L'audience est reprise à 14 h 03

15 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Re-bienvenue, les
16 procédures sont à nouveau en séance.

17 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Alors, Me Burril.

18 **--- INTRODUCTION DE DOCUMENTS DE BASE NUMÉRO 2 ET 3 :**

19 **--- PRÉSENTATION PAR Me ROGER BURRILL**

20 **Me ROGER BURRIL** : Merci, les Commissaires, me revoilà pour
21 vous présenter le Document de Base numéro 2 et le Document de Base numéro 3.

22 Je ne vais pas rentrer dans trop de détails préliminaires cet après-
23 midi, vous connaissez le processus maintenant, les commissaires l'ont expliqué. Je suis
24 rentré dans beaucoup de détails et des discussions la dernière fois que j'étais ici. Je
25 vous ai expliqué, hier, le processus de la collecte d'information à la Commission des
26 Pertes Massives et vous connaîtrez -- reconnaîtrez la méthodologie : la même
27 démarche d'hier sera reprise aujourd'hui. Selon moi, la présentation sera moins longue
28 qu'hier.

1 Je tiens à vous rappeler qu'il y a des infos qui sont des infos dures,
2 puis difficiles, mais je dois vous rappeler encore une fois, vous l'entendrez plusieurs
3 fois, c'est la meilleure -- ce sont nos meilleurs renseignements à partir du 01 mars
4 2022, mais ce n'est pas le dernier mot. C'est le -- c'est la base sur laquelle nous, dans
5 les Documents de Base, nous bâtissons, au sein de la Commission.

6 Sans plus tarder, Madame la *Registrar*, je propose que le
7 Document de Base : « Les actions des premiers intervenants à Portapique » soit inscrit
8 comme pièce dans le cadre de ces procédures.

9 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Oui, monsieur -- Maître
10 Burril, c'est la pièce numéro 5.

11 **--- PIÈCE no. 5 :**

12 Document de Base intitulé : Les actions des premiers intervenant à
13 Portapique

14 **Me ROGER BURRIL** : Merci, c'est la pièce 5.

15 Le sujet aujourd'hui, le Document de Base contient un résumé --
16 une synthèse des renseignements disponibles à la Commission des Pertes Massives,
17 relatifs aux événements de Portapique le 18 et 19 avril 2020. On met l'emphase sur les
18 actions, la prise de décision, les communications des premiers Intervenants lors des
19 premières heures des Pertes Massives.

20 Notre démarche à ce récit, c'est de la même nature chronologique
21 qu'hier. Vous allez entendre certaines -- certains extraits des transmissions radio de
22 Colchester, la transcription est disponible dans les sources documentaires.

23 Nos efforts, aujourd'hui, c'est de vous donner un bon sens de ce
24 que les premiers intervenants ont entendu, ce qu'ils ont vu, ce que les premiers
25 intervenants savaient et comment ils ont réagi et comment cela est la base sur laquelle
26 ils ont pris leurs décisions.

27 Ce qui a de bien de suivre Maître -- M. Macdonald, aujourd'hui,
28 bien, je peux sauter pas mal de diapos, et je peux aller un peu plus vite que prévu. Je

1 vais -- il y avait trois diapos qui étaient un peu plus -- un peu technique, un peu
2 monotone, au début : une définition du OCC, du STO. Vous avez entendu parler, de M.
3 MacDonald, c'est quoi le STO, alors je n'ai pas à le repasser, c'est lui l'expert.

4 C'est, pour moi, pour re-présenter la station de transmission
5 opérationnelle -- opérationnelle des centres de communication en cette matière et c'est
6 clair -- c'est évident que ce serait clair pour vous : les preneurs d'appel, ils reçoivent les
7 appels; ils les acheminent comme il se doit et les répartiteurs relaient les informations
8 des premiers répondants. C'est un résumé rapide, mais vous en avez entendu
9 suffisamment à cet égard, aujourd'hui.

10 La deuxième définition que je voulais vous présenter brièvement,
11 c'est le gestionnaire des risques. Vous avez entendu parler du gestionnaire des risques,
12 aussi, aujourd'hui. Alors, il n'y aura pas beaucoup de discussions de cela, au niveau
13 des définitions. C'est un membre dirigeant de la GRC, qui est intégré au STO, qui est
14 responsable de fournir des conseils au niveau des opérations qui appliquent des
15 risques et vous avez entendu M. MacDonald décrire le gestionnaire des risques comme
16 un Commandant d'Incidents *ad hoc*, alors voilà une définition utile pour vous.

17 Troisième définition n'a pas été couverte par M. MacDonald, ce
18 n'est pas sa zone d'expertise, c'est l'acronyme « IARD », vous allez entendre -- vous
19 allez m'entendre dire cela régulièrement, peut-être trop souvent. Je l'ai donné hier, mais
20 je n'étais pas vraiment dans une position pour vous dire c'était quoi. Le DRAI c'est le
21 Déploiement Rapide pour Actions Immédiates. DRAI a une définition claire au niveau
22 de la réaction de la police à une situation où il y a un homme armé qui fait -- une
23 personne armée qui tire de façon active. Ça vous donne une bonne base pour discuter
24 de quoi on parle ici. C'est le déploiement rapide et immédiat de ressources policières
25 pour faire face à une situation permanente mettant en danger la vie d'autrui, lorsque
26 tout retard dans le déploiement pourrait entraîner des lésions corporelles graves ou la
27 mort de personnes innocentes.

28 C'est fini avec ces trois définitions-là, passons aux ressources. La

1 diapo. que vous voyez est prise du rapport Barry McKnight, dont vous avez entendu
2 parler de Mme Young, au niveau des ressources en matière de Forces Spéciales en
3 Nouvelle-Écosse. Je veux attirer votre attention, dans cette diapo, à la -- l'emplacement
4 Bible Hill et Millbrook, l'emplacement géographique dans le comté de Colchester, près
5 de Portapique. Alors, vous avez une notion de la terminologie, une notion des
6 ressources policières.

7 Commissaires, maintenant je vais vous présenter le récit qui
8 implique les premiers intervenants à Portapique. Vous allez vous rappeler qu'hier, nous
9 avons parlé de l'appel téléphonique de 9-1-1 de Jamie Blair, à 22h. Le prochain appel
10 qui est significatif du point de vue des premiers intervenants, c'est de 22 heures 4
11 minutes 3 secondes : c'est la réaction initiale de la part des répartiteurs aux premiers
12 intervenants, en ce qui a trait à la plainte qui était présentée par Mme Blair, plus tôt.

13 Alors, je vais vous la jouer, ça va vous donner un sens.

14 **[PRÉSENTATION AUDIO]**

15 UM : C'est un appel 9-1-1, une fusillade à Portapique, Orchard
16 Beach drive, c'est le 9-1-1.

17 CST. BESELT : Bravo-06.

18 UM : Je viens de l'envoyer, ça dit ici : 9-1-1, mari a été atteint par
19 balle sur la terrasse. Le sujet de la plainte a la terrasse, le sujet de la plainte,
20 un grand fusil, on ne sait pas où est le sujet de la plainte maintenant.

21 Dans quatre à six lignes, il y a beaucoup d'informations qui se
22 retrouvent. Alors, on va le décomposer un peu afin d'expliquer la terminologie à avoir,
23 certaines notions de comment les choses commencent. Alors, je vais quand même
24 vous présenter quelques mots. Le 355, dans la première ligne : le membre comptait...
25 Colchester, 355, c'est l'équivalent de OCC, de STO. Le 355, c'est le Centre de
26 communications qui parle aux intervenants.

27 « Bravo – 6 » à 22 h 04 m 18 s, le gendarme Beselt dit « Bravo –
28 06 », c'est le numéro pour identifier sa voiture. Il reconnaît que c'est lui qui a reçu

1 l'appel à 22 h 04 m 18 s.

2 2 h 04 m 26, « 10-4 », 10-4 – j'ai pas besoin de vous expliquer,
3 vous connaissez 10-4. Mais en regardant le 9-1-1 ici, le mari est atteint par balle sur la
4 terrasse.

5 SOC – Gabriel. Subject of Complaint, ça veut dire le sujet de la
6 plainte, que vous allez voir souvent. C'est comme ça que les policiers font référence du
7 sujet, de l'objet de la plainte. On va avoir beaucoup d'information sur le sujet de la
8 plainte : il y a une voiture de la GRC dans la cour, le SOC avait un grand fusil, on ne
9 sait pas où il est maintenant. Dans 22 mots, il y a énormément de renseignements qui
10 ont été fournis par le répartiteur au premier intervenant.

11 La prochaine expression qui est importante à interpréter, à 22 h 04
12 m 42 s, le dispatcher vient d'envoyer. Vous avez entendu parler de la transmission des
13 répartiteurs vers les stations de travail mobiles. « Je l'ai envoyé », c'est un message
14 électronique qui indique les notes qui sont transmis à des ordinateurs de l'unité des
15 membres, des postes de travail mobiles. Alors, il y a beaucoup de terminologie qui
16 explique tout ce qui se passe.

17 Rapidement, à 22 h 03, quand moi j'ai écouté à cette répartition
18 plusieurs fois et c'est indiqué « « inaudible », il y avait une voiture de la GRC dans la
19 cour ». Moi, je pense – on va l'écouter de nouveau – moi, je pense que le mot, c'est
20 « comp. », le plaignant dit qu'il y a une voiture de la GRC dans la cour. Ça signifie que
21 le plaignant décrit qu'est-ce que la personne, qu'est-ce que le plaignant voit à ce point-
22 là. À ce stade-ci, il y a énormément de renseignements avec le temps limité de décrire
23 ce qu'il se passe. Écoutons de nouveau.

24 **[PRÉSENTATION AUDIO]**

25 « Colchester 355 ici, j'ai un appel 9-1-1 au sujet d'une fusillade qui
26 a eu lieu à Portapique, Orchard Beach Drive. 9-1-1 –

27 Bravo 006. 10-4,

28 Je viens de l'envoyer...Ça dit ici : 9-1-1, mari atteint par balle sur la

1 terrasse, SOC Gabriel dit que le sujet de la plainte avait un immense fusil, on ne sait
2 pas où se trouve le sujet de la plainte maintenant.

3 Alors, que sait-on du premier appel? Le mari a été atteint par balle,
4 il est sur la terrasse. Le SOC, c'est Gabriel avec un grand fusil. Le plaignant dit qu'il a
5 une voiture de la GRC dans la cour.

6 Beselt et Merchant : Copy.

7 Et ils régissent beaucoup d'informations pour peu de mots.

8 Alors, l'appel est transmis et on va le terminer. Quelles sont les
9 ressources qui peuvent y réagir, intervenir? Il y a quatre membres du détachement de
10 Bible Hill de service ce soir-là : le gendarme Stuart Beselt, vous avez entendu son nom
11 avant, vous l'avez entendu de nouveau. C'est le caporal par intérim; c'était le chef
12 d'équipe. 24 ans d'expérience en matière de forces policières, il s'est joint à la GRC en
13 2009. Il a travaillé dans le détachement de Bible Hill depuis 2014.

14 Alors, deuxième membre de l'équipe, c'était le gendarme Adam
15 Merchant. Le gendarme Merchant avait 13 ans d'expérience; il était au détachement de
16 Bible Hill depuis 2017. Il avait travaillé auparavant dans le détachement d'Antigonish,
17 alors il était familier avec les façons de faire de la police en Nouvelle-Écosse.

18 Troisième membre de l'équipe – c'est le gendarme Aaron Patton.
19 Le gendarme Patton était le membre le plus jeune du groupe. Il était avec la GRC
20 depuis 2017. Sa première affectation, c'était au détachement de Bible Hill.

21 Et finalement, le quatrième membre de l'équipe, c'est la gendarme
22 Vicki Colford. C'était la personne qui avait le plus d'ancienneté sur l'équipe. Elle
23 n'agissait pas comme le chef d'équipe. Elle a pris sa retraite depuis lors de la GRC.

24 Alors, ça vous donne une notion des ressources disponibles à Bible
25 Hill, à ce stade-ci, qui ont été mobilisées pour répondre à l'appel. Les quatre membres,
26 selon les renseignements requis par la Commission des pertes massives, travaillaient
27 ensemble depuis un an. On indique qu'ils avaient une bonne relation de travail et ils
28 reconnaissent les qualifications de tous les quatre et c'était des membres capables.

1 Tous les quatre membres avaient reçu la formation IARD – c'est-à-dire qu'il y avait une
2 formation continue obligatoire, une formation des membres du service général dans la
3 GRC. Il fallait recevoir la formation IARD. Tous les quatre membres avaient reçu la
4 formation IARD. Trois des quatre membres étaient formés à l'usage de la carabine. Le
5 gendarme Colford n'avait pas été formé dans l'usage de la carabine – les autres trois
6 l'étaient. Alors voilà, c'est le contexte des premiers intervenants.

7 Je vais vous donner une notion géographique de là où les agents
8 se trouvaient. Le gendarme Beselt, au moment de l'appel que vous avez entendu, était
9 à Valley, en Nouvelle-Écosse. Certaines de nos réunions de travail – ce n'est pas, bien
10 sûr, la vallée d'Annapolis; c'est une petite communauté au nord-est de Truro et Bible
11 Hill appelée Valley. C'est à environ 47 kilomètres de Portapique.

12 Les gendarmes Merchant et Patton étaient à Salmon River et ils
13 assistaient à un appel là-bas – une collectivité à l'est de Truro et Bible Hill. Ils étaient à
14 environ 51 kilomètres de Portapique à l'ouest.

15 Le gendarme Colford, au moment de l'appel, était située au
16 détachement. Elle est à 49 kilomètres environ de la scène. Quand ils ont reçu l'appel,
17 tous les quatre agents se sont mobilisés – quatre agents dans quatre véhicules ont
18 répondu à l'appel ou sont intervenus. Alors, ils ont eu l'occasion de suivre les
19 communications en cours entre les membres eux-mêmes et les répartiteurs et d'autres
20 participants dans ce processus, alors, comme ils se pointaient vers Portapique, se
21 dirigeaient vers Portapique.

22 Alors, la diapo devant vous, c'est le résumé des communications
23 des premières heures avec le STO. Le gendarme Beselt, le chef Beselt, le chef
24 d'équipe, il a téléphoné à son sous-officier, son sergent d'opération, le sergent Andy
25 O'Brian. Le sergent O'Brian était chez lui à ce moment-là. en fait, en raison des
26 protocoles liés à la COVID, il travaillait depuis la maison. Le gendarme Beselt a dit qu'il
27 avait une bonne relation de travail avec son sergent, il sentait que son sergent voudrait
28 savoir ce qui se passait sur le plan de l'appel et ainsi, il a appelé le sergent et il lui a fait

1 savoir ce qui se passait. Il a également demandé qui était le gestionnaire de risques, le
2 sergent d'état-major qui faisait le suivi de l'appel. Alors, Beselt s'assure que les gens
3 sont en position de savoir, qu'ils savent qu'est-ce qui se passe, alors ils pourront être
4 dans une position d'offrir des conseils à son équipe. Il s'est demandé si le gestionnaire
5 de risques faisait le suivi de l'appel à ce moment-là et il a fait une autre demande au
6 sujet du véhicule de la GRC, est-ce qu'on pourrait avoir une description du véhicule.

7 Intéressant – on l'avait déjà décrit comme un véhicule de la GRC,
8 mais le chef d'équipe avait des questions sur cela et il voulait s'assurer que ça soit
9 effectivement une vérité. Le répartiteur de la STO avait confirmé les dires de la
10 plaignante. Elle a dit qu'il y avait une voiture de la GRC dans la... devant la maison, et
11 elle avait dit aussi que le répartiteur a dit aussi que les gens du comté de Cumberland
12 avaient été avertis pour voir s'ils avaient un véhicule de police à cet endroit. Le sergent
13 Brian Rehill était de service ce soir-là, il a été impliqué très tôt dans cet appel.

14 Et vous avez entendu parler un peu du rôle de Monsieur... du rôle
15 du gestionnaire des risques. Il a été alerté à l'appel, il a essayé d'appeler Mme Blair sur
16 la ligne qui avait été donnée. Il savait que la ligne avait été débranchée, il a averti qu'il
17 essayait de rebrancher l'appel et il a aussi dit au gendarme Beselt et qu'il allait essayer
18 de sonder par « ping » le téléphone, donc afin d'obtenir davantage d'informations pour
19 les premiers intervenants. Il a aussi dit qu'il était en train de vérifier le système SIRP
20 (Système d'incidents et de rapports de police), le système de gestion des dossiers afin
21 d'en savoir le maximum sur la plaignante, l'appel et la localisation.

22 Donc, tout ce que l'on faisait à ce moment-là était d'essayer
23 d'acheminer de l'information aux premiers intervenants pour qu'ils sachent ce qui allait
24 les confronter.

25 Le plus jeune membre de l'équipe avait diffusé qu'il avait vérifié
26 avec des collègues dans le comté de Cumberland pour vérifier s'il y avait un véhicule
27 de ce comté-là qui était présent sur place. Donc, vous voyez l'importance de la
28 communication en ce qui concerne la voiture de police.

1 C'était donc l'échange d'informations jusqu'à 22 h 19. À 22 h 19, un
2 deuxième appel arrive du répartiteur 9-1-1 aux premiers intervenants. Et ce que vous
3 allez vous rappeler que, hier, je disais que la période de 22 h 16 était une période très
4 importante parce que c'est là où les enfants ont fait l'appel... ont placé l'appel, et donc,
5 cet appel a répondu à l'appel des enfants. Donc :

6 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

7 « Membres de Bible Hill, 3-5-5, nous recevons des
8 mises à jour. On voit qu'une femelle dit que sa
9 maman et son papa ont été atteints par balle, que le
10 père est dehors, est à l'extérieur, que la mère est
11 dans la chambre, et ils disent que c'était une voiture
12 de police. Et ensuite, la plaignante dit que la maison a
13 été incendiée.

14 – Est-ce que le preneur d'appels croyait que c'était
15 une situation de santé mentale?

16 – Non, rien n'indique que c'était une personne qui
17 était régie par la Loi sur la santé mentale.

18 – Est-ce qu'elle a dit que la voiture de police est... a
19 quitté?

20 – Non, on ne le dit pas. On dit que la maison est en
21 feu.

22 – Est-ce que vous pouvez vérifier cela? Vérifier la
23 répartition des services d'incendie pour voir si
24 quelque chose est arrivé de ce côté-là? »

25 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

26 Alors, vous voyez ce qui se fait en ce moment. Il y a des demandes
27 pour essayer de savoir si la plainte et la plaignante sont véritables. Le gendarme
28 Merchant a demandé si c'est MHA, donc si ça... et donc ça, c'est une situation qui est

1 régie par la *Loi sur la santé mentale*. Y a-t-il des problèmes de santé mentale qui
2 pourraient expliquer la nature grandiose de ce que la plaignante a dit, en retenant ce
3 que les agents de police avaient entendu. Donc, il y a une certaine incrédulité chez les
4 premiers intervenants face à la nature de l'appel, et donc, la grandiosité ici, disons, de
5 l'appel, le fait qu'il y ait... que l'on parle... qu'il est question d'un véhicule de police, une
6 voiture de police.

7 Et ça... maintenant, je vais vous présenter un autre extrait à
8 22 h 19, quand les agents de police se rendent sur la scène. Donc :

9 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

10 « 3-5-5. Nous recevons des mises à jour. Une femelle
11 a appelé qui a dit que sa mère et son père sont
12 atteints par balle, que le père est dehors, la mère est
13 dans la chambre, et ils disent aussi... elle dit aussi...
14 bon, elle dit ici qu'il y a une voiture de police. Le
15 preneur d'appels... on n'a pas de nom, mais la
16 plaignante dit que la maison est en flammes.
17 – Est-ce que ça pourrait être une question de la *Loi*
18 *sur la santé mentale*?
19 – Non, rien n'indique cela.
20 – Est-ce qu'elle a dit si la voiture de police est partie?
21 – Non, ce n'est pas indiqué. On dit que la maison est
22 en flammes.
23 – Est-ce que vous pouvez vérifier? Est-ce que vous
24 pouvez vérifier le fait avec les répartiteurs rattachés
25 aux services d'incendie pour voir s'il y a eu des
26 rapports de la part de voisins. »

27 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

28 Donc, on voit le mot « inaudible » dans... du gendarme Beselt.

1 Encore là, les premiers intervenants essaient de confirmer la nature de la plainte, donc
2 les membres se rendent sur place, ils doivent parcourir 50 kilomètres environ, et ils se
3 communiquent entre eux entretemps et ils doivent... étant donné la nature de la plainte,
4 la nature de l'information reçue, comment est-ce que ces premiers intervenants vont-
5 ils... comment vont-ils réagir à la situation. Donc :

6 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

7 « Est-ce qu'on doit aller directement à la maison ou
8 est-ce qu'on va s'établir sur place et ensuite
9 s'approcher prudemment?

10 – Je pense qu'il faudrait observer de la prudence ici.
11 Je ne sais pas quelle situation... de quelle situation il
12 s'agit. Donc, je pense qu'il faut mieux prévenir que
13 guérir. Est-ce que vous êtes devant moi ou
14 derrière? »

15 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

16 Donc, les agents de police discutent... disent qu'ils sont en route.
17 Le gendarme Beselt a opté pour une autre... un autre chemin que les gendarmes... que
18 les autres gendarmes. Donc, ils se communiquaient, ils disaient qu'il fallait faire preuve
19 de prudence, et je pense que Merchant et Patton se sont arrêtés, ils ont mis leurs gilets
20 pare-balles rigides. Le gendarme Beselt était le premier des premiers intervenants à
21 arriver sur la scène, donc, en arrivant dans la zone de Portapique.

22 Donc :

23 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

24 « Est-ce qu'on doit aller directement à la maison ou
25 est-ce qu'il faut d'abord se préparer avant d'y aller
26 prudemment?

27 – Je pense que l'on devrait d'abord se préparer et
28 procéder avec prudence. Je ne sais pas quelle... de

1 quelle situation il s'agit. Il vaut mieux prévenir que
2 guérir. Alors, est-ce que vous êtes derrière moi ou
3 devant? »

4 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

5 Alors donc, à 22 h 30... 23:08, le répartiteur leur communique de
6 nouveaux... de nouvelles informations obtenues de la plaignante sur 9-1-1. Donc, les
7 plaignants disent que les parents sont morts. Les plaignants se trouvent à 135 chemin
8 Orchard Beach Drive et qu'à cette adresse-là, ça c'est à côté de l'adresse dont le
9 premier appel a été reçu. Donc :

10 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

11 « Nous recevons une mise à jour. Le sujet... le
12 véhicule du sujet a quitté la localisation, un homme
13 avec un grand fusil, que l'homme s'appelle Untel. Elle
14 dit que les deux parents sont morts, et donc, elle dit
15 qu'ils sont allés à 135 chemin Orchard Beach.

16 – Mais ça se situe où par rapport à l'endroit où on se
17 dirige?

18 – Oui, juste à côté. »

19 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

20 Donc, on reçoit la confirmation de l'information qui avait été reçue
21 15 ou 20 minutes auparavant en ce qui concerne où nait l'incendie, et les
22 préoccupations, les inquiétudes des plaignants. Ils ne disent pas encore que ce sont
23 des enfants, mais ils disent que les parents sont morts et qu'ils sont situés à
24 135 chemin Orchard Beach.

25 Ensuite, le gendarme Beselt arrive en premier à 22 h 25 47. Il
26 s'arrête là où se voit le point bleu à la diapo. Il se met le gilet pare-balles rigide et il s'en
27 va vers le sud sur le chemin Portapique Beach et rencontre un véhicule. Il avait
28 parcouru environ 150, 175 mètres jusqu'à 33 chemin Portapique Beach, ou à peu près.

1 Donc vous vous souvenez, hier quand on a regardé la géographie, je vous avais
2 expliqué que 33 chemin Portapique Beach était important. C'est parce que c'est là où il
3 a rencontré quelqu'un pour la première fois. À 22h28, 24, le gendarme Beselt dit par
4 radio : « J'ai trouvé des victimes. » Il dit qu'il a trouvé donc, Andrew MacDonald, qui est
5 victime de... qu'il a été atteint de balles et il se souvient que c'était là qu'il a dit : « Ça,
6 c'est très réel. »

7 Cette diapo vous donne une vue d'ensemble de la première
8 intervention policière et où étaient situés les agents de police. On voit où s'arrête le
9 gendarme Beselt à 22h25 et ensuite, très tôt après, bientôt après, les trois autres
10 gendarmes arrivent, Merchant à 22h28, Patton à 22h28m57s et Colford à 22h32m16s.

11 C'est à ce moment-là, le gendarme Beselt avait déjà rencontré les
12 MacDonald, il avait rencontré aussi les Faulkner qui étaient derrière eux et il était clair
13 que Andrew avait été atteint par balle. Et les deux se connaissaient, Andrew
14 MacDonald et le gendarme Beselt. Ils se connaissaient dans la communauté. Et donc
15 Beselt a pris des décisions. Il savait qu'il y avait eu des gens atteints par balles, il savait
16 qu'il y avait des victimes et qu'il y avait une plainte sérieuse. Mais il ne savait pas,
17 comme on l'a dit hier, que selon l'hypothèse de la Commission, que l'auteur était à 160
18 mètres d'eux au coin du chemin Portapique Beach et du chemin Orchard Beach.
19 L'interaction avec les MacDonald avait eu lieu quelques secondes auparavant. Mais
20 c'était cela la situation dans laquelle le gendarme Beselt se trouvait.

21 Donc les deux gendarmes, Beselt et Merchant, se sont organisés
22 et le gendarme Patton a adopté un rôle pour aider Andrew MacDonald. Beselt a quitté
23 MacDonald, il s'est joint à Merchant et ils ont décidé d'entamer, de parcourir le chemin
24 Portapique Beach, tandis que Patton est resté avec les MacDonald. Colford arrivait
25 dans quelques instants. Patton obtient encore de l'information importante de la part
26 d'Andrew MacDonald :

27 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

28 « Cst. PATTON: Il s'appelle Gabe, il a une voiture

1 qui ressemble à une voiture de police. Il est âgé de
2 50-60 ans, il est denturologue à Dartmouth.
3 **UM:** Gabriel Worthman, c'est le nom que l'on reçoit.
4 **Cpl. JAMIESON:** D'accord il faut faire une vérification
5 du véhicule.
6 **UM:** D'accord. On dit que le véhicule du sujet
7 ressemblait à un véhicule de police avec un symbole
8 sur le côté. »

9 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

10 Donc à 22h31m08s, le gendarme vient d'apprendre de l'information
11 très importante et il l'a fourni aussi et le répartiteur l'a confirmé aussi cette information.
12 C'est quelqu'un qui s'appelle Gabe, il a une voiture qui ressemble à une voiture de
13 police.

14 À 22h30m48s, il s'appelle Gabriel Worthman. On commence à
15 recevoir de l'information en ce qui concerne la voiture, l'auteur et la localisation. On voit
16 que le Caporal Jamieson était impliqué. Il était difficile de l'exclure à ce moment-ci,
17 parce que lui, il était du détachement de Millbrook et elle allait vers l'est, elle était
18 encore en route et elle aussi faisait ce que les premiers intervenants font généralement,
19 elle demandait davantage de renseignements, en ce qui a trait à l'auteur et la voiture.
20 Elle n'était pas encore rendue sur la scène, mais elle voulait savoir ce qui se passait.

21 Et une autre chose qui a frappé la Commission, est que... elle était
22 de la terminologie que l'on voit à la première ligne : « C'est quelqu'un qui s'appelle
23 Gabe, il a une voiture qui ressemble à une voiture policière, voiture de police. » Assez
24 intéressant, étant donné le statut de la... l'état de la plainte. Et à la fin on dit que le
25 véhicule du sujet de la plainte ressemblait à une voiture de police avec un symbole.
26 Donc ça semble être la première fois que l'on reconnaît que ce n'est pas un véhicule de
27 la GRC. Est-ce qu'on peut l'écouter encore une fois ?

28 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

1 « **Cst. PATTON:** C'est quelqu'un qui s'appelle Gabe,
2 il a une voiture qui ressemble à une voiture de police.
3 Il est âgé de 50-60 ans, il a une compagnie de
4 prothèses dentaires à Dartmouth.

5 **UM:** Le nom, c'est Gabriel Worthman, selon ce qu'on
6 a su.

7 **Cpl. JAMIESON:** D'accord il faut faire une vérification
8 du véhicule.

9 **UM:** On dit qu'il a un véhicule qui ressemble à une
10 voiture de police avec un symbole. »

11 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

12 Ensuite, on voit une autre vue d'ensemble du chemin Portapique
13 Beach. Après l'arrivée des membres sur place et c'est le gendarme Colford qui est resté
14 avec les MacDonald, il a déplacé le véhicule des MacDonald vers le nord jusqu'à
15 l'endroit environ des boîtes aux lettres. Donc Colford et le véhicule des MacDonald se
16 sont déplacés d'environ 170 mètres vers le nord, jusqu'à l'endroit où se trouvent les
17 boîtes aux lettres. Les boîtes de courrier, et donc, il s'occupait des besoins médicaux et
18 psychologiques des deux MacDonald. Tandis que les deux autres, les trois autres
19 membres, pardon, ont fait le premier pas, c'était de pénétrer dans Portapique.

20 Donc à 22h33m46s, les gendarmes Beselt et Merchant ont déjà
21 pénétré dans Portapique à pied. Et ça, c'est important. À 22h33m46s, et Beselt et
22 Merchant se parlent. Patton dit : Où êtes-vous ? Ils disent : « Bon, on descend la
23 route. » Et ensuite lui, Patton, commence à suivre à pied. Il dit : « *Stu*, où es-tu ? » Il
24 dit : « Je suis un peu à mi-chemin. »

25 Et donc l'important, c'est que les agents de police avaient déjà
26 pénétré dans Portapique à pied. Quelle est l'importance de cela ? C'est que cela fait
27 partie de la formation DRAI, dont je vous... D-R-A-I, dont je vous ai parlé. Le gendarme
28 Beselt a dit que cela aurait été faire preuve de... d'intention suicidaire, si on devait

1 pénétrer avec la voiture. C'était une décision tactique que les deux avaient prise par les
2 membres pour répondre de manière cohérente avec leur formation. Très clairement, ça
3 aurait été beaucoup plus lent, mais comme dit le gendarme Beselt, afin de répondre à
4 la plainte, il faut demeurer en vie. Donc c'était ça le raisonnement de leur décision de
5 pénétrer dans, ou de poursuivre le chemin...leur chemin sur le chemin de Portapique
6 Beach à pied.

7 Et c'est là où les choses deviennent très, très inquiétantes. À
8 22h39, et ça, c'est une heure que l'on voit très souvent, donc on l'a vu aussi hier, on
9 avait suggéré que c'était à cette heure-là que Corrie Ellison a été tuée par l'auteur des
10 événements. Donc à 22h39, Beselt et Merchant maintiennent leur communication avec
11 Patton qui arrive aussi lui, derrière eux à pied. On écoute.

12 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

13 « Cst. BESELT : On entend des coups de feu.

14 Cst. PATTON : Juste ignorez ça, je cours.

15 [inaudible à l'interprète]

16 Cst. PATTON : OK, deux autres coups de feu! Un
17 autre coup de feu!

18 [inaudible à l'interprète]

19 Cst. BESELT : On était juste là à côté, à pied.

20 Maintenant, il y a certains degrés d'urgence dans la voix – pas
21 seulement dans la voix, mais la substance est claire : là, on entend des coups de feu,
22 on entend plus de coups de feu sur Portapique Beach Road.

23 Vous allez entendre le sergent O'Brian encore une fois, le sergent
24 O'Brian qui est contacté par le chef d'équipe, le gendarme Beselt et il leur dit de
25 s'assurer qu'ils ont leur gilet pare-balles. Vous entendez aussi cette partie où il dit... on
26 entend le sergent Beselt en train de courir et il demande... il essaie... il était en train de
27 dire que c'était dur pour lui de taper pour parler à cause de son gilet pare-balles. Et
28 donc, l'autre, il lui disait « Ignorez ça... ignore ça, oublie ça, je suis en train de courir ».

1 Bien sûr, c'est très désavantageux, mais ça vous donne une idée sur l'urgence des
2 circonstances. Je dirais que c'est une situation très intense; les premiers intervenants
3 entendent des coups de feu et le groupe, à ce stade, sont en train de faire l'effort de se
4 réunir. On va voir... on va écouter encore.

5 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

6 «Cst. BESELT : Nous entendons des coups de
7 feu à Bible Hill...

8 Cst. PATTON : Juste... ignore ça, je cours. Ah,
9 mon gilet pare-balles!

10 Sgt O'BRIEN : Chacun a mis son gilet pare-
11 balles?

12 Cst. PATTON : OK, plus de coups de feu ici...
13 trois coups de feu! Deux autres coups de feu encore!

14 Cst. BESELT : On entend plusieurs coups de
15 feu.

16 Cst. BESELT : Patton, faites attention, amenez
17 votre véhicule ici pour éviter l'embuscade. »

18 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

19 Donc, vous savez, pour... en utilisant les mots, les panneaux
20 d'affichage et embuscade, vous avez une idée. Aussi, il a mentionné 447 –
21 physiquement, là où se trouvait l'équipe.

22 Donc, à 22 h 41 m 12 s., l'équipe se trouve sur le même endroit, au
23 200, Portapique Beach Road, donc, c'est l'adresse du chalet de l'auteur et c'est clair
24 que c'était en feu.

25 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

26 « Cst. BESELT : La première maison en feu, il
27 y a une Taurus blanche sur l'allée, mais nous avons
28 entendu des coups de feu qui viennent. »

1 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

2 Deux choses de cette communication : les membres, les agents
3 sont pratiquement au 200 Portapique Beach Road où ils voient un véhicule de marque
4 Taurus – c'est important parce que les Taurus sont utilisés, sont couramment utilisés
5 comme véhicules de police, mais il y a l'information qui a été fournie par le gendarme
6 Beselt à ce moment d'observation. L'équipe DRAI à ce stade entendent des coups de
7 feu, ils décident de continuer.

8 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

9 « Cst. BESELT : La première maison qui brûle,
10 il y a une Taurus blanche sur l'allée, mais nous
11 avons entendu des coups de feu plus loin sur la rue,
12 mais nous continuons. »

13 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

14 Les membres de la DRAI, à ce stade, lorsqu'ils se trouvent au 200,
15 Portapique Beach Road, ils entendent des coups de feu qui proviennent, venant de
16 l'est. Donc, ils entendaient que ça venait de la rue.

17 Maintenant, le matériel indique que les coups de feu viennent de
18 l'est, à ce stade-là et ça, c'est important parce que les membres – en fait, à ce stade-là,
19 ils quittent la route, le Portapique Beach Road, se dirigent vers l'est à travers les bois
20 pour aller vers le lieu duquel ils entendaient les coups de feu, donc à pied. Donc, ils
21 entendent des coups de feu proche d'eux, de l'est et décident d'aller dans les bois pour
22 se rapprocher du lieu duquel ils entendaient les coups de feu.

23 À 22 h 46 m 30 s, il y a des communications en ce qui concerne les
24 constats faits par les membres, encore une fois, au 136, Orchard Beach Drive, qui est
25 la deuxième propriété dont on a parlé hier, la deuxième propriété de l'auteur, comme on
26 l'a indiqué hier. Donc, on écoute la discussion suivante :

27 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

28 « Cst. BESELT : Nous avons traversé ... nous

1 sommes passés par les arbres et c'est vide. Il y a
2 une deuxième maison qui est en feu.

3 CST. DOW : OK, je n'ai pas été au 23, mais je
4 suis ici, agent Colford. Mon véhicule est à l'entrée de
5 Portapique Road.

6 UM : Quelle unité de patrouille vous êtes?

7 Cst. DOW : 36-Bravo-03.

8 UM : 10-4.

9 Sgt. O'BRIEN : Est- ce que le sergent
10 Merchant confirme ce qu'il y a?

11 Cst. BESELT : Maintenant, on n'est pas sûrs si
12 ce sont des coups de feu ou des choses qui
13 explosent.

14 Sgt. O'BRIEN : 10-4. Est-ce qu'on regarde le
15 chalet, les résidences?

16 Cst. BESELT : Résidence.

17 Sgt. O'BRIEN : OK. Faites très attention, les
18 gars.

19 Cst. BESELT : Sur la carte, ça ressemble à
20 un... ça a l'air d'être une grande grange et il y a un
21 deuxième incendie.

22 Sgt. O'BRIEN : Il y a pas de raison que
23 quelqu'un d'autre soit à risque. N'approchez pas. »

24 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

25 Encore une fois, le tone est significatif, cette dernière ligne, bien
26 sûr, nous donne une idée sur l'urgence, le manque d'information que les officiers ont ou
27 les agents ont. Ils sont à l'entrepôt, on entend de l'incertitude, on perçoit de la tension.
28 On parle d'un gros incendie, les agents ont indiqué à la Commission des pertes

1 massives que c'était très noir, très sombre et lorsqu'ils s'approchaient de la résidence,
2 ils voyaient des flammes.

3 La transmission vous donne l'idée que le gendarme – encore une
4 fois, pardonnez-moi, ça aurait été difficile... en fait, le gendarme Dow arrive et donc, il
5 n'a pas rapporté son emplacement, mais c'est important...c'est pas aussi important
6 pour le récit que par rapport à ce qui se passe. Donc, que ce soit Merchant ou Patton,
7 non seulement ils se dirigent vers l'endroit, mais simultanément, ils se trouvent à un
8 autre emplacement. Je vais essayer... on va essayer de faire une autre lecture d'audio :

9 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

10 « Cst. BESELT : 355, nous avons coupé par
11 les arbres et c'est vide, c'est la deuxième maison qui
12 est en feu.

13 Cst. DOW : 355, je n'ai pas été au 23, mais je
14 suis ici, le gendarme Colford, mon véhicule est à
15 l'entrée du Portapique...

16 UM : Dans quelle patrouille vous êtes?

17 Cst. DOW : 36-Bravo-03.

18 Sgt. O'BRIEN : Est-ce que le gendarme
19 Merchant peut confirmer s'il est en sécurité?

20 Cst. BESELT : Merchant, Merchant, Beselt and
21 Patton sont tous... sont ensemble.

22 Sgt. O'BRIEN : Faites attention, on ne veut pas
23 que quelqu'un soit... coure un risque.

24 Cst. BESELT : 10-4. Maintenant, nous ne
25 sommes pas sûrs si ce sont des coups de feu ou des
26 choses, des explosions.

27 Sgt. O'BRIEN : 10-4. Est-ce qu'on regarde les
28 chalets ou les résidences?

1 Cst. BESELT : La résidence.

2 Sgt. O'BRIEN : D'accord. Donc, soyez
3 attentifs, faites attention, les gars.

4 Cst. BESELT : Sur la carte ici, ça ressemble à
5 une grande grange. Il y a un deuxième incendie.

6 Cst. BESELT : C'est au centre des arbres.

7 Sgt. O'BRIEN : Il n'y a pas de raison de penser
8 que s'il y a quelqu'un à risque ici. N'approchez pas.

9 Cst. BESELT : Je ne sais pas... »

10 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

11 Donc maintenant, je me sens un peu coupable de vous
12 reprendre... je n'aime pas faire ça. J'aime bien commencer et à aller vers la famille – il
13 y a tellement de choses qui se passent ici que j'ai besoin de retourner un petit peu en
14 arrière pour vous donner une idée sur ce qui se passe.

15 À 22 h 28 m 41, il y a l'incendie; à ce moment-là, il y a les premiers
16 intervenants qui sont à Portapique Beach Road. Nous sommes capables de déterminer
17 du matériel qu'à 22 h 55, là où il y a l'incendie, en fait, il a touché cinq... Five Houses.
18 Donc, on parle des pompiers qui étaient là avec leur équipement à 22 h 55 à Five
19 Houses, mais ils ne se sont pas... ils n'ont pas été sur place parce que... en raison de
20 sécurité, pour des raisons de sécurité. Donc, les services, dont les ambulances ont
21 essayé d'aller au Portapique Beach Road et ça s'est passé à 22 h 48 pour justement
22 intervenir et pour assister Andrew MacDonald. Donc, à 22 h 48, l'ambulance a quitté et
23 à 23 h 01, elle quitte les lieux, l'ambulance quitte les lieux. Donc non seulement vous
24 avez les officiers ou les agents qui sont là, mais il n'y a pas de réponse ou de réaction
25 de la GRC.

26 Vous vous souvenez que le gendarme Colford – donc, on va
27 retourner à 22 h 48 – il était en train d'assister Andrew et Kate MacDonald et à ce
28 stade, il y avait une transmission qui a toute son importance. Donc, à 22 h 48 m 41 s, le

1 sergent Colford a transmis ce qui suit par radio :

2 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

3 « Cst. COLFORD : Si vous voulez regarder la
4 carte, on nous dit qu'il y a une route, une espèce de
5 route que quelqu'un pourrait... de laquelle quelqu'un
6 pourrait sortir avant ici. »

7 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

8 La gendarme Colford était en train d'assister avec les MacDonald
9 et elle parlait à Millbrook, je parle Millbrook. C'est les parties où il y a des réactions –
10 c'est-à-dire, les personnes qui sont là proviennent du détachement de Millbrook, donc
11 de l'est en réponse à cette plainte. Donc, la gendarme Colford est en train de fournir
12 des informations par transmission qu'elle oriente vers les personnes qui, elle pense,
13 sont à l'est.

14 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

15 « Cst. COLFORD : Donc, si vous voulez avoir
16 une idée ou regarder la carte, on nous a dit qu'il y a
17 une route, un type de route. »

18 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

19 Donc, c'est une information importante, évidemment – une
20 information que l'on suggérerait, devait être ou est partagée par l'équipe. Mais il y a
21 justement... ce qui veut dire qu'il y a une alternative potentielle pour pouvoir quitter
22 Portapique. Et cette information a été transmise, comme on le voit, à 22 h 48 m 41 s.

23 Donc, caporal Jamieson arrive, en fait, à Portapique Beach Road à
24 23 h 01, donc elle est sur la route lorsqu'il y a eu cet appel. Le gendarme est arrivé à
25 22 h 59, il est en route aussi lorsqu'il y a cet appel, cette communication. Donc, la
26 gendarme Colford est en train de dire qu'il y a une route :

27 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

28 « Cst. COLFORD : Les gars, si vous voulez,

1 regarder la carte, il y a une espèce de... on nous a
2 dit qu'il y a une route, un chemin, un type de chemin
3 duquel quelqu'un pourrait sortir. »

4 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

5 C'est évidemment très important comme information.

6 Je vous reprends maintenant à la situation des membres de DRAI
7 de Portapique à 22 h 49 m 15 s. Les membres sortent des flammes ou proviennent des
8 flammes et deux choses arrivent; peut-être que ça va être dur d'entendre ça. Il y a
9 beaucoup de choses qui ont été dites, mais on va l'écouter :

10 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

11 « UM : 355 ici, nous avons une plainte de
12 quelqu'un... (inaudible)... D'après l'enfant que nous
13 avons en ligne au 135 sur cette route, ils disent que
14 quelqu'un frappe à la porte dehors. Ils se demandent
15 si c'est la police ou quelqu'un d'autre. »

16 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

17 Donc, deux pièces d'informations très importantes en termes
18 d'informations très importantes. L'agent Beselt, donc, le membre Beselt a indiqué le
19 nombre qu'il y a un mort sur le sol. Simultanément, la répartition communique le souci
20 de justement que l'on martèle, il y a un martelage de la porte, donc ce qui est, ce qui
21 constitue des informations importantes de trois intervenants à ce point-là.

22 Donc, je dirais qu'il y a trois choses pour ça : il y a un mort sur le
23 sol qu'il vient de découvrir, il y a les enfants qui entendent du martèlement, qui sont en
24 danger et ils ont aussi la responsabilité de continuer vers la menace, qu'ils pensent
25 vraiment qu'ils sont à ce stade-là.

26 On va entendre encore une fois -peut-être que ça va être beaucoup
27 plus clair, maintenant :

1 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

2 « UM : 355, ici, nous avons une plainte de quelqu'un,
3 de martelage qui est fait par quelqu'un à la porte du
4 135, la porte 135.

5 Cst. BESELT : Les enfants que nous avons en ligne
6 sont au 135 sur cette route, ils disent qu'il y a
7 quelqu'un qui martèle la porte de l'extérieur. Nous
8 avons quatre enfants dans la maison...

9 Oh, nous avons un mort sur le sol. »

10 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

11 Le mort sur le sol, bien sûr, est Corrie Ellison. C'est la première
12 personne que l'on a trouvée à ce point-là et vous allez vous souvenir de la discussion
13 que nous avons eue hier comment exactement c'est arrivé. Un mort sur le sol, des
14 plaintes du 135, Orchard Beach Drive, qu'est-ce qu'on fait? Qu'est-ce que vous feriez si
15 vous étiez des agentes d'intervention? Ce serait d'aller au 135, Orchard Beach Drive.

16 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

17 « Cst. BESELT : Nous avons quatre enfants dans la
18 maison rouge, quatre enfants dans la maison rouge.
19 Deux des enfants des voisins; ils disent que leurs
20 parents sont morts sur la route. On va commencer à
21 bouger... »

22 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

23 Donc, le gendarme Beselt parle des quatre qu'il a observés, qu'il a
24 constaté qu'il y a des enfants là-bas et qu'ils ont eu des informations des enfants au
25 sujet de leurs parents qui sont morts, qui se trouvent sur la route. Et aussi, ils donnent
26 l'information qu'ils allaient commencer à bouger.

27 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

28 « Cst. BESELT : Nous leur avons demandé d'aller

1 dans le sous-sol et de tout verrouiller. »

2 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

3 Maintenant, il y a certitude qu'il y a une menace imminente, qu'il y a
4 un tireur actif sur place. Et en fait, ils devraient justement prendre cette décision difficile.

5 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

6 « Cst. BESELT : Nous avons quatre enfants dans la
7 maison rouge, quatre enfants dans la maison rouge.
8 Deux des enfants proviennent de la maison des
9 voisins. Ils disent que leurs parents sont morts sur la
10 route. Nous allons commencer à bouger. Nous leur
11 avons demandé de rester dans le sous-sol et de
12 verrouiller toutes les portes.

13 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

14 Après que cette décision soit prise, les membres DRAI, ils prennent
15 une position défensive face à la cour d'entrée du 135. Ensuite, quelque chose arrive;
16 pendant qu'ils sont à ce lieu, ils ont remarqué sur leur sud, une lampe de poche et étant
17 donné les circonstances – un corps sur le sol, des enfants dans la maison, le souci des
18 incendies, un tireur actif en cours – et on voit une lampe de poche, c'est à droite.

19 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

20 « Cst. PATTON : Il y a quelqu'un avec nous? Nous
21 avons des mouvements avec une lampe de poche.

22 Cst. BESELT : Est-ce que quelqu'un est ici avec
23 nous?

24 Cst. DOW : À quelle position vous êtes, comparé à
25 vos véhicules? Où les avez-vous laissés?

26 Cst. BESELT : S'il y a quelqu'un ici, qu'il s'identifie
27 maintenant, bordel!

28 UM : Les enfants étaient en train d'utiliser la lampe

1 de poche de leur téléphone dans le sous-sol. Je sais
2 que les enfants utilisent la lumière de leur téléphone
3 dans le sous-sol. »

4 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

5 Il y a toujours... il est question de lire la transcription, de lire les
6 mots, d'essayer de comprendre. Ensuite, il y a cette capacité de l'entendre en temps
7 réel, de savoir qu'est-ce qui a été dit. Et la valeur de l'écouter, c'est justement d'avoir le
8 sens de l'urgence. Bien sûr, dans ce genre de situation, c'est ce qui se passe.

9 Maintenant, Ellison, qui vient du sud et qui a constaté que son frère
10 est mort, et donc potentiellement le meurtrier est forcément au 135 Orchard Beach
11 Drive, donc nous avons cette situation d'informations de Ellison et le manque
12 d'informations des agents. Et donc, les agents sont très inquiets parce que M. Ellison a
13 éteint les lumières et couru dans les bois.

14 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

15 « Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre ici?
16 C'est quoi votre position par rapport à vos véhicules
17 où vous les avez laissés?
18 S'il y a quelqu'un d'autre ici, identifiez-vous
19 directement astéure.
20 Les enfants utilisaient leur lampe de poche de leur
21 téléphone dans le sous-sol. Je sais que les enfants
22 (inintelligible) leur lampe de poche dans leur
23 téléphone dans le sous-sol.
24 Non, négatif, nous avons peut-être le suspect. »

25 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

26 « Nous avons peut-être le suspect. » C'est ça... c'est ça qui
27 (inintelligible) les premiers répondants à ce point-là.

28 Les membres de DRAI adoptent une position défensive, la lampe

1 de poche s'éteint dans les bois et ils doivent prendre une décision.

2 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

3 « Nous sommes dans la cour devant à côté de 138,
4 nous avons peut-être trouvé un autre corps. »

5 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

6 La décision a été prise pour eux. Au 135 Orchard Beach Drive,
7 comme ils se déplacent pour prendre une décision, ils font la découverte horrible d'un
8 deuxième cadavre, celui-là de Lisa McCully. Le gendarme Beselt vient de transmettre à
9 22:59:33, c'est dans la cour devant et c'est dit « 138 », mais c'est clair qu'il a tort, c'est
10 le 135. Il trouve un deuxième cadavre, le cadavre de Lisa McCully.

11 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

12 « Et nous sommes à côté... nous sommes dans la
13 cour avant près du 138. Nous avons trouvé une autre
14 personne. »

15 Alors, ils ont identifié deux personnes décédées dans la zone
16 environnante le 135 Orchard Beach Drive où ils ont eu contact avec les enfants. Ils
17 décident à ce stade-là, étant donné que la lampe de poche est disparue dans les bois,
18 ils ont trouvé un deuxième cadavre, ils font une décision à ce moment-là.

19 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

20 « Nous avons vu quelqu'un avec une lampe de poche
21 et qui s'est éteinte. Nous ne savons pas du tout où ils
22 sont partis. Nous allons revenir à la maison rouge. On
23 va s'installer là pour s'assurer que les enfants sont en
24 sécurité. À moins qu'on entende davantage de coups
25 de feu, on reste tranquilles, on ne bouge pas. »

26 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

27 Je vous soumetts qu'à ce stade-ci, les tactiques changent et on
28 communique cela à 22 h 04:58 (sic). Étant donné les apports, les informations qu'ils ont

1 vues et entendues, ils ont décidé qu'ils vont revenir vers les enfants et, à moins qu'ils
2 entendent d'autres coups de feu, ils vont rester, ils ne vont pas se déplacer.

3 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

4 « On a vu quelqu'un avec une lampe de poche qui
5 s'est éteinte. Nous avons aucune idée où elle s'est
6 allée. On va revenir vers la maison rouge. On va
7 s'assurer que les enfants sont en sécurité. À moins
8 qu'on entende d'autres coups de feu, on ne bouge
9 pas. »

10 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

11 « On va s'installer pour s'assurer que les enfants sont en
12 sécurité. »

13 À 22 h 09 (sic), davantage de renseignements « est » reçu vers les
14 trois premiers intervenants qui ont pris... avec la décision prise.

15 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

16 « On un signalement de quelqu'un sur la ligne qui dit
17 que leurs deux fils qui ont été vérifier ce qui se passe
18 et au moins l'un deux a été atteint par balle.
19 Ça, c'est où, ça? C'est où, ça, 3-5-5?
20 Orchard Beach Road. Nous cherchons à le situer.
21 Nous sommes dans un énorme désavantage, il fait
22 noir, c'est très sombre. »

23 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

24 Alors, le répartiteur a communiqué aux premiers répondants
25 davantage de renseignements au sujet des coups de feu. C'est également de... que
26 quelqu'un a été atteint par balle, un des deux fils, Corrie Ellison, il ne connaissait pas le
27 contexte de comment ça s'est passé, même s'il avait eu contact. La plainte est faite par
28 Richard Ellison, le père de Corrie Ellison, qui a reçu un appel téléphonique de Clinton

1 Ellison qui a couru dans les bois parce qu'il a vu des membres de DRAI au nord de lui à
2 ce stade-là. La difficulté là pour les premiers répondants, c'est ils pensent qu'ils ont un
3 appel avec un autre homicide au-delà de celui-là qu'ils ont vu. Vous pouvez voir dans le
4 ton du gendarme Beselt à quel point il est inquiet par le désavantage de la même zone
5 avec un tireur actif qui évidemment est en cavale et il croit qu'il y a trois cadavres qui
6 sont impliqués.

7 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

8 « On a signalé... quelqu'un sur la ligne qui dit que
9 leurs deux fils ont été vérifier ce qui se passe et au
10 moins d'entre eux a été atteint par balle.

11 Et c'est où? C'est où, 3-5-5-?

12 Orchard Beach Road, nous faisons une tentative pour
13 le situer.

14 Nous sommes dans un énorme désavantage ici. Les
15 arbres... il fait complètement sombre ici. »

16 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

17 Alors, les membres de DRAI sont au 135 Orchard Beach Drive, à
18 l'extérieur de la maison. À ce point-là, ils font des observations et tentent de déterminer
19 qu'est-ce qui se passe. Alors, ils reçoivent la plainte des deux fils, les incidents des
20 deux fils, ils ne savent pas où se trouve la plainte, comment accéder à la plainte, dans
21 quel sens se pointer, alors ils prennent la décision comme indiqué dans la transmission.
22 À 11 heures... 22 h 09 (sic)¹, on fait des efforts pour avoir d'autres renseignements. Le
23 gendarme Patton dit : « C'est où? » Beselt dit : « C'est où, ça, 3-5-5? » Le répartiteur :
24 « Orchard Beach Road. Nous allons tenter de le situer plus précisément. – Nous
25 sommes dans un énorme désavantage ici. Les arbres, il fait complètement noir. – Nous
26 sommes sur Orchard Beach quand même », ça, c'est Patton qui parle. Beselt :
27 « 10-4. 3-5-5, où en relation à là où nous nous

¹ NDLT : 23 h 09 selon le canal anglais.

1 trouvons? C'était où la dernière instance de coups de
2 feu?

3 Les derniers coups de feu, est-ce que c'était... c'est
4 ceux vers le nord ou vers l'autoroute ou vers l'eau, à
5 partir de l'adresse municipale? »

6 Cela n'a pas été indiqué. C'est clair que le montant d'informations
7 fournies aux premiers répondants n'est pas suffisant afin qu'ils puissent réagir ou sentir
8 qu'ils sont dans une position pour réagir même si, à ce stade-ci, ils tâchent de répondre
9 à la plainte des deux fils qui est venue de la répartiteure il y a quelques minutes. Alors,
10 ils font d'autres requêtes de la part du répartiteur : qu'est-ce qu'ils doivent faire?

11 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

12 « Est-ce que vous voulez qu'on reste ici parce que si
13 c'est un tireur actif, je ne veux pas... je ne sais pas où
14 il est maintenant. »

15 – 10-4. La meilleure chose, c'est de rester en place le
16 mieux que nous pouvons. L'équipe de réaction
17 d'urgence est en route. (Inintelligible) s'en viennent de
18 Colches... se pointent à Colchester. »

19 Alors, les membres ont reçu les directives officielles du
20 gestionnaire de risques de faire ce qu'ils peuvent pour rester en sécurité jusqu'à ce que
21 l'équipe de réaction d'urgence arrive sur les lieux.

22 Commissaires, c'est peut-être le moment pour une pause pendant
23 10 ou 15 minutes? Et là, je peux revenir et compléter la présentation.

24 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci bien, Monsieur... Maitre
25 Burrill.

26 On va prendre une pause de 15 minutes.

27 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

28 Les procédures sont en pause pendant 15 minutes.

1 --- L'audience est en pause à 15 h 09

2 --- L'audience est reprise à 15 h 31

3 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bienvenue de retour.

4 Les procédures reprennent.

5 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Monsieur Burrill. Euh, Mautre
6 Burrill.

7 **Me ROGER BURRILL:** Merci, Commissaire MacDonald.

8 On a retrouvé les membres du DRAI à l'extérieur de 135 chemin
9 Orchard Beach et ils avaient reçu de directions du gestionnaire des risques. À
10 23 h 16 06, les membres du DRAI commencent à entendre des bruits. À 06, le
11 gendarme Merchant dit : « Qu'est-ce que c'est que ces tirs? » À 52 secondes, Patton
12 dit, le gendarme Patton :

13 « Stew, Adam, y'a quelque chose qui se passe au
14 nord de nous.

15 04...18:04 : – Qu'est-ce qui se passe?

16 18:07 : – Stew et Adam, je vais descendre le côté de
17 la maison, d'accord? Je descends du côté nord de la
18 maison. »

19 Et puis ensuite :

20 « J'ai entendu un bruit comme de feu d'artifice et
21 ensuite une voiture qui allait vite. »

22 Donc, les gendarmes ont entendu des bruits du secteur nord de la
23 zone de Portapique, et ensuite ils reçoivent une autre répartition à 23h19m41s :

24 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

25 « 355 membres sur chemin Orchard Beach, il y a une
26 femme qui dit que sa maison va passer au feu, elle se
27 demande s'il y a quelqu'un près de 34 Chemin
28 Orchard Beach, on cherche de l'aide là. »

1 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

2 Donc les agents disent qu'ils se déplacent. Ils entendent des bruits
3 venant du nord et ensuite ils entendent la nouvelle plainte. Et ensuite, la nouvelle
4 communication, la prochaine arrive de la STO, en ce qui concerne les problèmes avec
5 les enfants :

6 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

7 « UM : 355 les membres qui viennent de laisser les
8 enfants dans la maison. Est-ce qu'il y a quelqu'un là-
9 bas, parce que les enfants entendent quelqu'un qui
10 se promène dans la maison.

11 Cst. BESELT : Non.

12 UM : Ils entendent comme des bruits sourds de
13 l'intérieur de la maison.

14 Cst. PATTON : Bon, on y retourne. »

15 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

16 Donc les agents font demi-tour. Ils allaient vers... d'abord vers,
17 pour répondre à la plainte et ensuite ils font demi-tour pour voir si les enfants sont en
18 sécurité. Donc les membres du DRAI retournent vers les enfants, ils sécurisent la
19 maison et ils disent aux enfants de barrer la porte derrière eux, et ensuite ils disent aux
20 enfants : « Ne répondez pas à cette porte, à moins que la personne vous dise le mot de
21 passe qui est « ananas » (« *pineapple* » en anglais).

22 Donc c'est... et ensuite on va, on se retourne et on va répondre à
23 la demande. Donc à 23h33m55s, ils se déplacent vers le nord.

24 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**


25 « Cst. BESELT : Je découvre deux autres structures
26 en flammes.

27 Sgt. O'BRIEN : Stuart, donnez-nous une adresse.


28 Cst. MERCHANT : Si on arrive à la maison rouge, on

1 dirait la première ou la deuxième maison à la droite.
2 UM : Les services d'incendie ne sont pas proches, ils
3 ne sont même pas sortis encore.
4 Cst. PATTON : Mais nous avons poursuivi notre
5 chemin vers le nord de la maison rouge, on ne
6 connaît pas les adresses. »

7 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

8 Donc on dirait qu'on est en train de décrire que le gendarme décrit
9 la maison en feu au 71 chemin Orchard Beach. Il y a beaucoup de recoupements, mais
10 les membres se déplacent vers le nord. Ils poursuivent leur chemin et ensuite, ils
11 bifurquent à gauche en traversant la propriété au 34 chemin Orchard Beach vers 
12 chemin Portapique Beach.



13 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

14 « Cst. BESELT : Est-ce qu'on peut confirmer si les
15 gens au  sont sortis ?

16 Cst. MERCHANT : Est-ce que vous voyez des
17 voitures qui se déplacent ?

18 Cst. BESELT : Il y a une voiture qui s'approche. »

19 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

20 Donc les agents se trouvent au  Portapique Beach et la voiture,
21 il y a une voiture qui arrive et c'est Floria et Gerry Murphy, qui vivent au  chemin
22 Portapique Beach. Les Murphy reviennent du sud où ils avaient été, sur Faris Lane.
23 Donc finalement, ils découvrent les Murphy et ils disent au Murphy de quitter.

24 Et très peu après :

25 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

26 « UM : 355, pour les membres qui sont déjà là sur
27 place, au sud de là où vous êtes, il y a Faris Lane on
28 reçoit un appel d'une personne indésirable. Le

1 plaignant dit qu'il y a quelqu'un qui cogne à la porte
2 sur Faris Lane, c'est vraiment à l'extrémité sud du
3 chemin Portapique Beach. »

4 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

5 Donc les membres viennent de recevoir une autre plainte d'une
6 personne non désirée qui se trouve sur Faris Lane. Donc les agents s'en vont vers
7 Faris Lane. Parce que bon, ça, ça implique les Murphy. C'est un peu complexe. Faris
8 Lane, c'est la résidence des Griffon. Les Murphy avaient vu un incendie au sud d'eux,
9 sur le chemin Portapique Beach et ils avaient donc voyagé vers le sud, ils avaient vu
10 l'incendie à 293 chemin Portapique Beach. Donc la résidence Zahl Thomas. Ils avaient
11 décidé d'alerter leur voisin. Les Griffon donc ont appelé le 9-1-1, ils ont dit qu'il y a une
12 personne non désirée sur place. Les Griffon étaient préoccupés que les Murphy étaient
13 l'auteur, et les Murphy étaient préoccupés par les incendies dans le quartier et ils
14 voulaient donc alerter les voisins. Cela a créé des difficultés pour les répartiteurs et
15 surtout pour les premiers intervenants. Alan Griffon avait entendu parler des incidents
16 au nord du chemin Portapique Beach et on lui avait dit de ne pas répondre à sa porte et
17 quand les Murphy sont arrivés à sa porte, cette difficulté s'est présentée.

18 Donc, cette difficulté a mené à une autre plainte pour les premiers
19 intervenants. Les premiers intervenants se sont déplacés vers le sud vers 293 chemin
20 Portapique Beach et ils ont évacué les maisons en cours de route et à 200 chemin
21 Portapique Beach, ils ont remarqué une voiture en flamme. Cette voiture était la même,
22 le même Taurus de Ford qu'ils avaient déjà vu non pas incendié. Et ils avaient aussi
23 remarqué à 200 chemin Portapique Beach que la maison de 293 chemin Portapique
24 Beach, la résidence de Zahl... de Monsieur Zahl et Madame Thomas était en flamme.
25 Donc à 23h44m55s, on entend cette transmission :

26 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

27 « Cst. PATTON : Nous sommes de retour à cette... là
28 où le Taurus était en feu. Il y a un nouvel incendie. Il y

1 a tellement d'incendies, j'ai comme un peu perdu mes
2 repères.

3 Cst. MERCHANT : Mais je pense que l'on devrait
4 envoyer quelques membres pour s'asseoir avec ces
5 enfants, pour qu'ils ne soient pas incendiés quand ils
6 sont dans le sous-sol. »

7 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

8 Donc, ils sont en train de répondre. Ils disent qu'étant donné tous
9 ces incendies, on devrait envoyer quelques agents pour être présents avec les enfants
10 pour ne pas qu'ils se trouvent dans une maison incendiée. Ce n'est pas la première fois
11 que le thème de sortir les enfants est discuté par radio communication. 24 minutes plus
12 tôt, à 23h20, il y a eu une interaction entre le gendarme Grund, qui est arrivé vers
13 23h00 et le gestionnaire de risque. Voici l'interaction :

14 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

15 « Cst. GRUND : Gestionnaire de risques, est-ce qu'on
16 devrait envoyer une autre équipe pour vous aider ?

17 ...

18 Cst. GRUND : Gestionnaire de risques, je vérifie, je
19 sais qu'on a déjà une équipe de trois personnes, je
20 crois qu'on en a trois autres, on peut envoyer une
21 autre équipe.

22 Sgt. O'BRIEN : Mais attendez avec la deuxième
23 équipe, je ne veux pas avoir une autre équipe, parce
24 que je ne veux pas avoir quelqu'un d'autre qui se
25 mettra en danger. »

26 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

27 Donc 20 minutes plus tôt, on avait parlé de la possibilité d'envoyer
28 une autre équipe.

1 23h45, donc on revient à la chronologie avec les trois membres du
2 DRAI. Donc après avoir demandé la possibilité d'avoir un membre qui vient s'asseoir
3 avec les enfants, on a eu une autre communication.

4 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

5 « Cst. MERCHANT : Donc avec tous ces incendies, je
6 pense qu'on devrait demander que plusieurs
7 membres viennent s'asseoir avec les enfants.

8 Cst. NEIL : Donc je ne sais pas qui est responsable
9 du commandement.

10 Sgt. CARROLL : Rehill a les commandes les gars.

11 C'est Rehill qui a les commandes.

12 Cst. NEIL : Rehill de Neil, nous avons cinq membres
13 à la fin de Portapique... »

14 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

15 Donc le gendarme Rehill est quelqu'un qui a assisté aux alentours
16 de 22h45 à Portapique, le sergent Carroll dit qu'il ne sait pas... pardon, le gendarme
17 Neil ne sait pas qui est aux commandes. Le sergent d'état-major Carroll dit que c'est
18 Rehill qui est aux commandes.

19 À 23h46, une minute plus tard, il y a une discussion spécifique pour
20 ce qui est de la réaction pour les enfants :

21 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

22 « UM : 355 ici. Il y a quelqu'un avec les enfants, les
23 enfants sont à la maison ?

24 Cst. PATTON : 10-10.

25 Cst. MERCHANT : C'est pour ça qu'on dit; nous
26 avons entendu des coups de feu, donc on les a
27 laissés. Nous pensons que quelqu'un devrait y aller,
28 avec eux.

1 Cst. BESELT : Ou alors amenez-les ici et comme ça
2 on n'aura pas à nous inquiéter pour eux du tout.
3 Cst. PATTON : Oui, 10-4 (four), deux enfants sont les
4 enfants des voisins, ils ont confirmé que leurs parents
5 sont décédés et les autres deux enfants dans la
6 maison, nous assumons que leurs parents sont
7 morts. Les deux enfants voisins, je pense, sont les
8 premiers à avoir appelé le père sur la terrasse et la
9 maman dans la salle...dans la chambre à coucher. »

10 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

11 Le plan a été formulé – le plan d'évacuation a été formulé, le plan
12 d'évacuation a été formulé à 23 h 47m. Le gendarme Patton rapporte qu'ils ont entendu
13 la confirmation de l'homicide à 23 h 50 m 54, il y a l'instruction d'évacuer les enfants.
14 Ça s'est passé deux minutes après la discussion qu'on vient d'entendre.

15 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

16 « Sgt. O'BRIEN : Je peux avoir deux membres
17 à l'intersection de Portapique Beach Road et
18 Autoroute 2 pour aller au 135, Orchard Beach Drive.
19 C'est une maison rouge, quatre enfants se trouvent
20 dans la maison. On a besoin que vous soyez avec
21 eux pour vous assurer qu'ils sont en sécurité. »

22 Cst. NEIL : Grund et Neil se dirigent là-bas.
23 Bravo-05. »

24 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

25 Alors, Grund et Neil, en fait, sont sur place. À ce moment, ils
26 acceptent l'appel et font l'effort d'aller chercher ou récupérer les enfants. Le gendarme
27 Grund et Neil arrivent au 135, Orchard Beach Drive à 00 h 20 et ils ont assisté... là-bas,
28 ils ont été là-bas. Grund et Neil ont indiqué avoir pris contact avec les enfants à 00 h 18.

1 Et les discussions entre les membres au sujet de l'évacuation des enfants, il n'y a pas
2 de véhicule de police parce qu'ils l'ont fait à pied. L'équipe de la DRAI qui est à
3 Portapique Beach Road, il y a la discussion qui a lieu :

4 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**


5 « Cst. BESELT : Les gars, nous avons arrêté
6 pour avoir les enfants – il y a une autre maison. Si
7 vous pouvez les sortir de là, ne nous attendez pas,
8 les gars.

9 Cst. NEIL : Copiez ça- nous sommes à pied.
10 Quelqu'un veut bouger dans le véhicule? »

11 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

12 Pour ce qui est de l'évacuation des enfants, il est mentionné qu'il
13 n'y a pas de véhicule de police présent à ce moment-là, donc la discussion, c'est
14 d'utiliser le véhicule de la famille. Ça a été suggéré par le gendarme Patton lors de la
15 discussion.

16 Le gendarme Grund a escorté les enfants et il les a chargés dans
17 le véhicule de la famille et ils ont quitté Portapique. Ils ont été à Great Village pour les
18 amener à l'hôpital. Pendant que les enfants marchent vers la voiture, le gendarme a
19 demandé à son collègue de ne pas regarder du côté du cadavre de la maman et ils ont
20 amené les enfants dans le véhicule.

21 À 00 h 24, les membres de la DRAI retournent vers le nord, au 
22 Portapique Beach Road et ils coupent vers le 34 Orchard Beach Drive. À 00 h 46
23 jusqu'à 00 h 48 ou plutôt 49, il y a cette discussion en ce qui concerne ce qu'il y a lieu
24 de faire.

25 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

26 « Cst. BESELT : Beselt, Merchant, Patton ont
27 rencontré Bill Neil au 135. On se demandait si vous
28 pouvez y aller, si vous voulez.

1 Cst. BESELT : Qu'est-ce que vous voulez de nous
2 ici?
3 S/Sgt. REHILL : OK, cette équipe de trois – Stuart
4 Beselt, Merchant et Patton, je pense, ils sont au 135
5 Portapique. Vous voyez qu'ils aient, qu'ils trouvent
6 abri sur place ou qu'ils sortent?
7 Cst. MILTON : Non, demandez-leur de rester là-
8 bas... »

9 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

10 La conversation ici entre le gestionnaire de risques Neil confirme
11 qu'on essaie... c'est le deuxième en charge de l'équipe d'intervention qui était en train
12 de travailler à ce moment-là à Portapique.

13 À 2 h 38, les membres de la DRAI et le gendarme Neil sont
14 évacués et pris... ils ont été amenés à la caserne des pompiers à Great Village pour un
15 debriefage.

16 Alors Commission, en ce qui concerne les premiers intervenants de
17 Portapique impliquant les informations que j'ai présentées, j'ai une autre présentation à
18 faire qui dure 10 minutes. Peut-être que je vais sauter un petit peu, mais je pense que
19 ça serait utile pour tout le monde et ici en particulier pour des soucis de temps si je
20 peux continuer directement avec la présentation du document de base et ça concerne
21 le contrôle de périmètre et autour Portapique.

22 **COMMISSAIRE MACDONALD** : Oui, ça a du sens, Monsieur
23 Burrill. On voudrait finir avec ça. S'il vous plaît, continuez.

24 **Me ROGER BURRILL** : Oui, merci.

25 D'accord, j'aurais besoin d'une aide technique, ici. C'est bon?
26 Parfait.

27 Le troisième document de base, Commission, ça porte sur le point
28 de contrôle du périmètre dans et autour de Portapique. C'est une brève présentation.

1 C'est qu'étant donné que nous indiquons que l'auteur est parti de Portapique à 22 h 45
2 et donc, la question devient : quels ont été les efforts de contrôle de périmètre qui ont
3 été déployés lors de la première intervention de la police?

4 Madame la greffière, je demande que le Points de contrôle du
5 périmètre dans et autour de Portapique soit marqué et déposé comme pièce à
6 conviction dans les procédures.

7 **GRÉFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Oui, merci.

8 **--- PIÈCE NO 6 :**

9 Document de base : Points de contrôle du périmètre dans et autour
10 de Portapique

11 **Me ROGER BURRILL** : Parfait. La pièce 6, merci.

12 Ce document fondamental ou de base qui indique la présence de la
13 police et de la GRC dans et aux alentours de Portapique au début et au milieu des
14 pertes massives. Il indique bien sûr, porte sur le déplacement et la direction prise par
15 les policiers et les ressources sur place. Donc, je présente le document intitulé Points
16 de contrôle du périmètre dans et autour de Portapique.

17 Il y avait six emplacements qui sont... voici les emplacements des
18 six points de périmètre mis en place dans et autour de Portapique en date du 18 avril
19 2020 à partir de 22 h 25. De l'ouest à l'est, les points de périmètre relevés sont : Five
20 Houses Road, Bay Shore Road, Portapique Beach Road, Brown Loop, 7276 Autoroute
21 2 et 7787, Autoroute 2, identifiés sur la diapo en face de vous.

22 Portapique Beach Road, donc, sont arrivés... vous vous souviendrez qu'il a été
23 présenté... vous vous souviendrez que le gendarme Beselt est arrivé à 22 h 25 suivi
24 peu après par le gendarme Merchant, Patton et Colford à 22 h 28. Ensuite, le gendarme
25 Dow est arrivé à 22 h 32; 22 h 32 est important parce que le gendarme Colford
26 maintient la position au bout de Portapique Beach Road pendant toute la nuit jusqu'au
27 lendemain.

28 Plusieurs membres de la GRC ont rejoint le gendarme Colford plus

1 tard dans la nuit – le gendarme Travis Dow, qui est arrivé à 22 h 43, le caporal
2 Jamieson de Millbrook est arrivé à 23 h 01, le gendarme Grund de Millbrook est arrivé à
3 23 h 01 et le gendarme ou l'agent Don Sutton de la police est arrivé. Donc, l'intersection
4 de PBR et l'autoroute était sécurisée par la GRC le 18 avril 2020 à 22 h 32 pour la
5 durée restante des pertes massives. C'est la principale zone de transit pour les
6 membres de la GRC et les sections spécialisées ERT, EMBT.

7 Five Houses Road et l'autoroute 2, à 1,5 km à l'ouest de
8 Portapique Beach Road – il y a eu le périmètre en premier lieu à partir de 22 h 51 m 43.
9 Le gendarme Jordan Carroll est le premier à arriver; il est membre de la division
10 Cumberland. Le gendarme Campbell a rejoint le gendarme Carroll à 23 h 04 m 43 s
11 suivi par le gendarme Paul Chessemann à 23 h 31. L'allègement de la charge de travail
12 a commencé à partir de 5 h 54, mais l'emplacement était... il y avait un périmètre mis
13 en place par les membres tel que décrit.

14 Bay Shore Road et l'autoroute 2 – approximativement à 900 mètres
15 à l'ouest de Portapique Beach Road et 550 mètres à l'est de Five Houses. Le périmètre
16 a été fait à 23 h 04. Le gendarme Dowe est arrivé de Portapique Beach Road et il a été
17 redirigé vers 23 h 04. Le deuxième officier, qui est le gendarme Blinn, est arrivé à 23 h
18 17 m 14 s et donc, la relève de l'équipe a commencé... ils sont restés là jusqu'à ce qu'il
19 y ait la relève de l'équipe, qui a commencé à 6 h 29.

20 7276, Autoroute 2 – pratiquement à environ 2,1 km à l'est de
21 Portapique à partir de 00 h 01 jusqu'à 01 h 03. Les gendarmes R. MacDonald et le
22 caporal Dubois, ils étaient là à 01 h 03, heure à laquelle ils ont été redirigés. Le
23 gendarme MacDonald a rejoint les efforts de périmètre au 7787, Autoroute 2 et le
24 caporal Josh Dubois a assisté au poste de commandement de Great Village pour
25 assurer des services de sécurité à ce moment-là.

26 7787, Autoroute 2 – à 4,7 km à l'est de Portapique Beach Road.
27 C'était à 00 h 01 par le gendarme Dorrington de Bible Hill. À 00 h 06, suivi par le
28 gendarme Lafferty, qui est rejoint par le gendarme MacDonald à 01 h 03.

1 Le dernier point de périmètre discuté ici, c'est celui de Brown Loop
2 et Autoroute 2. C'est le secteur est de Brown Loop et on parle de 450 mètres à l'est de
3 Portapique Beach Road. Par rapport à l'intersection, ça s'est passé à 5 h 02 m 30 s par
4 le gendarme Dorrington et le gendarme Lafferty, qui sont tenus d'y assister à ce
5 moment-là.

6 Voilà la situation de points de contrôle de périmètre. Les seuls
7 autres moments significatifs en ce qui concerne ce sujet-là sont bien sûr 22 h 51,
8 lorsqu'à la station d'essence Wilson à Great Village, lorsque l'auteur passe par la
9 station, se dirigeant vers l'est en dehors du périmètre.

10 Comme il a été indiqué, Commissaire, ça a été une brève
11 présentation en ce qui concerne les points de périmètre, de contrôle de périmètre dans
12 et autour de Portapique. Cela m'amène à la fin de ma présentation.

13 J'ai par contre un dernier point et donc, je dois fournir, bien sûr, tout
14 le matériel. Donc, il est question de trois documents de base qui seront présentés
15 pendant ces procédures.

16 **GRÉFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Merci, Monsieur Burrill.

17 **Me ROGER BURRILL** : Donc, nous avons tous les documents.

18 Commissaire, j'espère que je n'ai pas pris beaucoup de votre
19 temps et que j'ai été très bref avec cette présentation. J'espère que les faits sont très
20 clairs et donc, ceci termine la présentation.

21 **COMMISSAIRE MACDONALD** : Merci beaucoup, Monsieur Burrill.

22 Mesdames et messieurs, aujourd'hui, nous avons commencé avec
23 un témoin qui nous a aidés à mieux comprendre le système du 9-1-1 en Nouvelle-
24 Écosse. Ça a été très intéressant, très... Nous avons aussi écouté, pour ce qui est des
25 points de contrôle du périmètre. Donc pièce par pièce, nous sommes en train
26 d'assembler les pièces pour avoir une meilleure image pour que nous puissions
27 comprendre ce qui s'est passé. Donc, pendant ces deux derniers jours, nous avons
28 entendu, nous avons écouté à l'aide de ces trois documents de base, le récit – comme

1 je l'ai expliqué hier, c'est une occasion, c'est une possibilité de permettre au public de
2 savoir ce que nous savons jusqu'à date. Donc, demain, au début, nous allons entendre
3 les ... nous allons entendre les participants de la phase 1 – donc, je parle des
4 participants qui sont ici avec nous, qui, bien sûr, ont affaire pour ce qui est de
5 déterminer la fondation factuelle et donc, pour répondre à la question : pourquoi ce qui
6 s'est passé s'est passé, donc la phase 1. Il est question de mettre en place
7 l'infrastructure ou la fondation de base, donc on va les écouter demain, nous allons
8 essayer de combler les lacunes dont ils voudraient que nous abordions par rapport au
9 sujet, au contenu des trois documents et il nous est recommandé, pour les témoins,
10 qu'ils vont soumettre ... c'est dans un but de plus de clarification.

11 Donc, demain, donc... nous avons hâte de reprendre demain. Et
12 donc, nous allons tenir... nous allons passer par pas mal de jours similaires à ces jours
13 qui sont passés. Et donc, pour pouvoir suivre les procédures et suivre les mêmes
14 processus et donc, nous allons partager... nous allons faire de notre mieux pour
15 partager avec le public tous les documents de base sur lesquels nous avons travaillé
16 avec les participants pour comprendre les faits pertinents jusqu'à date et évidemment,
17 bien sûr, ce qui a trait à l'enquête. Et donc, on voudrait écouter l'avocat pour savoir si
18 on n'a pas... si on a tout dit, s'il n'y a pas de lacunes et bien sûr, nous allons donner
19 des directives en conséquence une fois que nous aurons la possibilité d'écouter les
20 avocats.

21 Donc, en résumé, on attendra les décisions demain pour ce qui est
22 des lacunes en termes de matériel, pour ce qui est en termes de documentation que
23 l'on pourrait combler.

24 Donc, on vous remercie tous pour votre participation aujourd'hui.
25 On vous rappelle des différents documents de base; nous vous rappelons qu'ils sont
26 publiés sur notre site web.

27 Nous vous remercions et on aura le plaisir de vous revoir demain.
28 Merci, tout le monde.

1 **GRÉFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Merci. Les procédures
2 sont ajournées pour ce premier jusqu'à demain, le 2 mars à 9 h 30 le matin.
3 --- L'audience est ajournée à 16 h 01

4

5

6

7

8

9

10

CERTIFICATION

11

12 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an
13 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill
14 and ability, and I so swear.

15

16 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une
17 transcription conforme à l'interprétation de l'audience au meilleur de mes capacités, et
18 je le jure.

19

20

21



22

Nadia Rainville

23

24